

Chers amis généalogistes,

Malgré les froidures et la mise en sommeil saisonnière de certaines animations, ce premier trimestre 2012 a connu beaucoup d'activités : continuation du projet Bleuets ; notre équipe de numérisation des fiches a passé la barre des 110 000 numérisations ; nous avons organisé une journée de généalogie à Saint-Étienne-de-Tinée et répondu présents lors des manifestations de Manguio et Biot.

J'ai aussi une bonne nouvelle pour nos adhérents qui sont nombreux à avoir des origines italiennes. En effet nous avons eu l'accord de Monsieur Luciano BARILLARO, Consul général d'Italie, pour numériser les actes de mariage des citoyens italiens effectués au consulat depuis 1876. Cela permettra à nombre d'entre nous de trouver les actes de mariage que nous cherchons depuis longtemps. Dans les années 1900, il y avait environ 300 mariages par an.

Le travail de numérisation a démarré avec les photos couvrant une trentaine d'années. Nous ne sommes qu'au début de notre tâche, car il faudra aussi trouver des volontaires pour faire les relevés systématiques.

Je vous donne rendez-vous à très bientôt lors d'une réunion ou d'une journée de généalogie pour partager avec les autres membres de notre association votre passion pour la généalogie.

Patrick CAVALLO

AGENDA DES MANIFESTATIONS, FORMATIONS

2 & 3 juin – VII^e journées généalogiques au Foyer Oustaou dei Valen, organisées par le cercle généalogique Lorrain de Paca, à Le Val (83).

19 août – Journée de généalogie à Moulinet.

29 & 30 septembre – 3^e forum GENCO 2012 à Brive-La-Gaillarde.

5, 6 & 7 octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux.

14 octobre – Journée de généalogie à Levens, Salle du Fuon Pench.

17 & 18 novembre – XXI^e journées régionales de généalogie à Montélimar, organisées par le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale avec le Centre Généalogique du Midi Provence (CGMP) et les associations de généalogie de la Drôme et de l'Ardèche (SAGA – EGDA et DROME des COLLINES).

31 mai au 2 juin 2013 – XXII^e Congrès national de généalogie à Marseille (13).

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Sous réserve de modifications

Réunion mensuelle et permanence d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 15 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Permanence à Nice le dernier samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

Bloc-notes

Formations du 1^{er} trimestre 2012

- **11 février 2012** - Formation Généatique pour débutants animée par Stéphanie CALVIERA-RAYER et Marc UGOLINI.
- **16 février 2012** - Formation Nimègue animée par Michèle PARENTE : comment faire la saisie de relevés, pour soi ou pour une association ; présentation et méthode. Six adhérents y ont assisté et après celle-ci Monsieur et Madame NOUGUIER ont entrepris le relevé des mariages de La Turbie et Guy SIDLER les mariages de NICE St-Martin.
- **25 février 2012** - Initiation aux techniques de recherche de nos ancêtres poilus par Florent FASSI. Voir en annexe, page 29.



Calendrier des formations

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : **les bases de généalogie** ;
- Un ordinateur : **initiation à l'informatique** ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o **formation Généatique** ;
 - o **formation Heredis 12** ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : **formation GeneaBank**
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : **généalogie dans le Comté de Nice** ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : **formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 »** ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé, une équipe peut vous aider : la **formation Nimègue** est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Archives départementales - CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Florent FASSI propose, chaque dernier samedi du mois, une permanence à notre local du Min, sous forme de séance de formation information selon les souhaits des adhérents (informatique, Poilus, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...).

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Stéphanie CALVIERA-RAYER, rédaction du bulletin, groupe Italie, info CD naturalisations, gestion de la liste de diffusion *yahogroupes* : sterayer@yahoo.fr
- Adresse de l'AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat de l'AGAM (Louise BETTINI) : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges ROLAND) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr

- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

- Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

La bibliothèque de l'AGAM

- Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques nouvelles de la FFG et d'ailleurs...

- **15-18 juillet 2012** - 32^e Congrès International de Généalogie Juive à Paris (75). Organisé par le Cercle de Généalogie Juive sous l'égide de l'International Association of Jewish Societies. Quatre jours de conférences, ateliers, films, expositions, salon de la généalogie, etc. - www.genealogj.org
- **24-28 septembre 2012** - XXX^e Congrès international de Généalogie – Maastricht (Pays-Bas) . Organisé par le Nederlandse Genealogische Vereniging et le Centraal Bureau voor Genealogie (siège à La Haye). Thème : les frontières en généalogie et héraldique – rens. Jan ANEMA jtanema@hotmail.com.
Stéphanie CALVIERA-RAYER, mars 2012.

Programme des exposés aux Archives départementales

Exposés présentés lors des prochaines réunions de l'AGAM aux Archives départementales :

- Mercredi 25 avril : comment saisir son arbre directement sur GeneaNet si l'on n'a aucun logiciel, ou mettre son arbre sur GeneaNet via un Gedcom par Denis COLMON.
- Mercredi 30 mai : la présence polonaise sur la Côte d'Azur, par Jean-Pierre FOUCHY, auteur du livre une Polka à Nice.

Jean-Pierre FOUCHY est un écrivain niçois qui aime sa ville. Tout ce qu'il écrit sous une forme ludique et dialoguée est authentique et véridique. Le sujet de la Pologne n'a jamais été traité dans la région, ni sur le plan romanesque ni sur le plan universitaire.

Colette BETTENFELD

Évolution de la base AGAM

Évolution de la base AGAM depuis fin décembre 2011.

Au 26 mars, notre base de données comprenait 794 983 actes.

Relevés ajoutés depuis le 1er janvier 2012 :

- BREIL-SUR-ROYA, naissances 1855-1885, 2 259 actes.
- BREIL-SUR-ROYA, décès 1904, 42 actes.
- BREIL-SUR-ROYA, décès 1794-1824, 1928 actes.
- FALICON, naissances 1852-1914, 815 actes.
- LANTOSQUE, mariages 1906-1930, 309 actes.

- MOULINET, naissances 1861-1940, 1 545 actes.
- NICE Ste-Réparate, naissances 1718-1725, 4 050 actes.
- NICE Ste-Réparate, mariages 1812-1814, 167 actes.

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Numérisation des fiches AGAM

La fiche de VIDAL Joséphine mariée à Nice le 27 novembre 1888 est la **111 111^e fiche**

numérisée à ce jour. Bonne consultation.

L'équipe de numérisation : Denis COLMON, Mireille GHIGO, Jean Baptiste GOIRAN, Anne-Marie GRAC, Denise LOIZEAU.



Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à

AGAM

à l'attention de Stéphanie CALVIERA-RAYER

Archives départementales des Alpes-Maritimes

Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble

06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à sterayer@yahoo.fr. Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Composition du conseil d'administration 2012

Président	Patrick CAVALLO	Autres administrateurs	Stéphanie CALVIERA-RAYER
Vice-président	Alain OTHO		Denis COLMON
Trésorier	Georges ROLAND		Florent FASSI
Secrétaire	Louise BETTINI		Bruno KOHLHUBER
Secrétaire adjointe	Denise LOIZEAU		Gabriel MAUREL
			Michèle PARENTE
			Antoine SAVIN

Répartition des tâches

Adhérents	Fichier des adhérents	Louise BETTINI
	Points GeneaBank	
	Boîte de messagerie: secretariatagam@gmail.com	
	YahooGroup AGAM-06	
Communication	Site Web	Stéphanie CALVIERA-RAYER
	Boîte de messagerie: agam.06@gmail.com	Patrick CAVALLO
	Bulletin d'information	Stéphanie CALVIERA-RAYER
	Triptyque	Alain OTHO
	Livret d'accueil	Gabriel MAUREL
Formation	Coordination	Florent FASSI
Italie	Responsable du groupe de recherches en Italie	Stéphanie CALVIERA-RAYER
Manifestations	Organisation des journées de généalogie	Alain OTHO Gabriel MAUREL
	Coordination avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux	Georges ROLAND
Matériel	Gestion	Antoine SAVIN
Relevés	Coordination pays niçois	Michèle PARENTE
	Coordination pays vençois	Mireille GHIGO
	Gestion de la base AGAM et édition des PDF	Alain OTHO
	Impression des relevés	Bruno KOHLHUBER
	Vente des relevés AGAM	
	Numérisation et répertoire des fiches généalogiques	Denis COLMON Mireille GHIGO Denise LOIZEAU
	Réunion mensuelle d'Antibes	Mireille GHIGO
	Permanence de Biot	Marc COTTERET
	Permanence de Mouans-Sartoux	Georges ROLAND
	Réunion mensuelle aux A.D.	Hélène LOCHEY Denise LOIZEAU Denis COLMON Colette BETTENFELD
	Permanence aux A.D. et bibliothèque	Michèle PARENTE
	Permanence du MIN	Florent FASSI
	Partenaires	Coordination des contrats
Interface avec GeneaBank		Alain OTHO
Projets	Projet Bleuets	Florent FASSI

Quoi de neuf ?

L'AGAM à Saint-Étienne-de-Tinée le samedi 10 mars

Une journée généalogique a été organisée à Saint-Étienne-de-Tinée dans la salle de l'association *Lous Esteves Anciens*, square des Combattants, le samedi 10 mars.



Nous avons été accueillis par cette association stéphanoise qui avait parfaitement préparé la journée : publicité, mise à disposition de la salle, mise en place des tables, réseau sans fil WiFi, etc.

Une journée bien sympathique, avec un bel accueil, où les postes d'information n'ont pas désempli jusqu'à la fermeture.

Louise BETTINI, Colette GRAZZI, Stéphanie CALVIERA-RAYER, Florent FASSI, Gabriel MAUREL et Alain OTHO animaient cette journée.

Des adhérents sont passés nous voir, de nouveaux passionnés ont adhéré à notre association et beaucoup d'autres ont découvert la généalogie, et par là même, leur famille et son histoire.

La chaîne TV9 Mercantour avait délégué un reporter qui filma les animateurs AGAM en pleine action, puis qui interviewa longuement Florent sur les motivations des généalogistes et le projet Bleuets.



Merci encore à Lucien CARLES et à son équipe pour cette organisation et son implication.

Par ailleurs, sur le site de TV9 Mercantour, <http://www.tv9mercantour.com/>, vous trouverez un reportage sur cette journée de généalogie. Le nom du reportage : 2012.03.15 - 02 On remonte le temps à St Etienne de Tinée.

Stéphanie CALVIERA-RAYER, mars 2012.

Montagne

nice-matin
Jeudi 15 mars 2012

8

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE

La généalogie pour remonter le temps

Plusieurs Stéphanois ont participé à une journée à la recherche de leurs origines

Besoin de savoir d'où l'on vient, confirmer des informations partielles, des récits de famille, se situer dans l'espace et dans le temps... Ajouter la passion de la recherche. Tout cela explique l'engouement actuel pour la généalogie.

Organisée par l'Association des musées, cette journée a connu un succès comme lors de toutes les journées d'information de l'Association de généalogie des Alpes-Maritimes. Une cinquantaine de personnes se sont succédé auprès des membres de l'association pour obtenir explications, démonstrations et ensuite passer de la théorie à la pratique. Telle une enquête policière, la recherche et l'analyse des documents

sont exaltantes, grâce aux bases de données de l'association et du site des archives départementales. Elle apporte un moment de plaisir et de satisfaction.

Le travail de numérisation déjà réalisé et les technologies actuelles permettent de faciliter ces recherches et évitent de nombreux déplacements dans les divers services. Plusieurs Stéphanois ont ainsi remonté le temps avec satisfaction et trouvé des liens familiaux ou l'origine de leur aïeul dans ce village proche de la frontière. Un lieu où il y a toujours eu des mouvements de population en fonction des événements politiques ou économiques.

GILBERT CLARY

www.agam-06.org/



Retrouver un acte de mariage ou de naissance de lointains parents dont on ignorait tout est une vraie satisfaction.

(Photo Gilbert Clary)

L'AGAM à Mauguio les samedi 25 et dimanche 26 mars

Les 24 et 25 mars 2012 se sont tenues les XI^{es} Rencontres généalogiques et historiques de MAUGUIO : salon de généalogie, expositions et animation à l'extérieur pour la découverte de divers métiers anciens.

L'AGAM, représentée par Michèle PARENTE et Annie FREDIANI, y tenait un stand pour la quatrième année consécutive.

Nous avons reçu beaucoup de personnes très intéressées, avec des demandes très variées : recherches sur Roquebillière (GIUGLARIS-GIORDAN-LAURENTI-FRANCO), Nice Ste-Réparate (SUAUT), Saint-Sauveur-sur-Tinée et Valdeblore (MORET), Saint-André-de-la-Roche et La Trinité (GARIN-TEISSEIRE-SAUVAIGO-FALICON), Bar-sur-Loup (ESCRIVAN), Utelle (MILLO), Vence et Biot, l'Italie, etc.

Plusieurs adhérents sont venus nous saluer : Mmes MAURICE-DANIA, ROBERT-VIGNAL et MILLO, MM. VERNIER, PAULHAC et MOOG, contents de nous rencontrer. Ils ont formulé des compliments à l'adresse de l'association, notamment



pour le Yahoo-groupe qui leur permet de rester en contact malgré l'éloignement.

Comme à chaque fois, cette manifestation a été très conviviale et bien organisée.

Michèle PARENTE, mars 2012.

L'AGAM à Puget-Théniers le 29 mars

jeudi **29 mars** 2012
à 18 h.30, à l'Atelier Musical

la généalogie et ses outils

Conférence d'Alain Otho, vice-président de l'Association de Généalogie des Alpes-Maritimes.

La généalogie peut-être une façon d'étudier l'histoire de manière concrète, de répondre à une contrainte juridique, mais aussi de découvrir nos origines et l'héritage de nos ancêtres. « Nous portons l'histoire de nos ancêtres » affirme Juliette Allat, psycho-généalogiste.

organisé par
université populaire rurale
uprab
auguste blanqui

Région PACA
Grand Sud Est

pour plus d'informations :
www.foyer-rural-cepage.com tél. 04 93 03 16 01

Nous avons été conviés par le foyer rural CEPAGE à présenter une conférence sur le thème *la généalogie et ses outils*, dans le cadre de l'UPRAB (Université Populaire Rurale Auguste Blanqui) le jeudi 29 mars 2012, 18h30, à l'Atelier musical à Puget-Théniers.

Cette intervention de l'AGAM avait pour objet de sensibiliser et de donner les outils pour mener à bien une étude de généalogie.

Environ huit participants étaient annoncés. C'est en fait une vingtaine de personnes qui étaient présentes, très intéressées par le sujet, certaines ayant déjà quelques expériences. Nous avons commencé vers 18h30 et nous ne quittâmes les lieux qu'à 20h20. Les nombreuses questions posées par les participants montrent le grand intérêt qu'ils portent à la recherche de leurs ancêtres.

La conférence était présentée par Alain OTHO avec l'aide de Stéphanie CALVIERA-RAYER qui a commencé le dépouillement systématique des mariages de Puget-Théniers.

Des ateliers pratiques pourront être prévus par la suite.

Nous remercions madame Geneviève GRAC et son équipe pour l'organisation de cette soirée et la qualité de son accueil.

Alain OTHO, mars 2012.

Article dans Nice-Matin sur les TEISSEIRE

Voici un nouvel article de Patrice MAGGIO, grand reporter à Nice-Matin/la Provence, publié dans le Nice-Matin du 22 janvier 2012, article qui a été documenté à l'aide d'informations relevées par l'AGAM et auquel a contribué Mireille GHIGO.



Mathieu Teisseire prospéra grâce au ratafia de cerise, jetant au XVIII^e siècle les bases de la future entreprise de sirops Teisseire. Il s'est installé en 1720 à Grenoble mais c'est à Belgentier dans le Var qu'il est né.



Aimé Teisseire. Né en 1914 à Puget-Théniers, il a fait ses études secondaires à Toulon avant de s'établir à Monte-Carlo. Ses états de service pendant la Seconde Guerre mondiale lui ont valu d'intégrer les Compagnons de la Libération.



Léon Teisseire (1907-1971). Nice a envoyé après-guerre un Teisseire au Sénat. Cet avocat tirait la liste du RPF tout en siégeant comme 1^{er} adjoint au conseil municipal.



Eugène Teisseire. Ce socialiste né à Nice en 1939 a fait sa carrière politique dans la Nièvre. Il a siégé pendant 3 ans à l'Assemblée nationale sous le 1^{er} septennat de Mitterrand.

GENS D'ICI

Teisseire : les rois du sport, de la politique et du poker

Quel est le point commun entre un ancien joueur toulonnais de rugby, un champion de poker de La Colle-sur-Loup, un épicier de Belgentier qui fit fortune grâce à ses liqueurs ou un député né à Nice devenu un proche de François Mitterrand ? Tous portent le nom de Teisseire. En France, ils sont actuellement 4 500 à le partager. Dans le Nord, pas un n'est repéré durant ces dix décennies sur les états-civils de l'Orne, de l'Essonne ou de la Haute-Marne. Ils sont beaucoup plus nombreux dans l'Aude et les Bouches-du-Rhône.

Leur bastion généalogique à l'échelle du siècle, c'est les Alpes-Maritimes (416 inscriptions sur les registres) et surtout Nice avec 283 Teisseire recensés entre 1890 et 1990 selon le site internet genealogie.com. « Le nom de mon grand-oncle tué à la guerre de 14 figure sur le monument aux morts de Nice », indique Michel Teisseire qui tient à l'année une maison d'hôtes à Aspremont. Ses ancêtres, regroupés dans le quartier Saint-Roch, étaient maraîchers. Puis cochers à Magnan. Enfin chauffeurs de taxi.

L'association des généalogistes des Alpes-Maritimes (AGAM06) en déniche certains « avant 1578 à La Colle-sur-Loup. Le premier acte de baptême retrouvé est celui de Bernardin Teisseire, fils d'Estienne, en date du 3 février 1611, dans la paroisse de La Colle. » Leurs descendants font parler d'eux quasiment à chaque génération (voir par ailleurs). Plusieurs familles se sont installées à Saint-Paul, Vence ou Saint-Jeanet. Un



Antonin Teisseire est surnommé « le Pavarotti du poker » pour sa voix de stentor. Fils de Jean-Pierre le footballeur, petit-fils d'un maire de La Colle, « Tonin » a décroché l'an dernier un bracelet WSOP, rien de moins qu'un titre de champion du monde à Las Vegas. Ce colosse de 1,91 m est né il y a 46 ans à Lyon, « par accident » : il a toujours revendiqué ses origines azuréennes.

(Photo G. Carron)

autre « nid » est signalé par Mireille Ghigo, membre de l'AGAM, à Villars-sur-Var. Les Teisseire sont conscients de cette « histoire à laquelle on se raccroche et qui nous rapproche » pour reprendre l'expression d'Eric, architecte à Vence. Lui a cultivé sa passion de l'alpinisme au contact de Vincent Teisseire « qui tenait le premier magasin de montagne de Nice ».

Le Var, l'autre département des Teisseire : 344 naissances en un siècle. On en retrouve une bonne centaine dans les maternités toulonnaises mais aussi à Cuers et dans la vallée du Gapeau : 35 mentions à l'état-civil de Belgentier, là où est né le roi des sirops et d'où une dynastie d'avoués marseillais est issue. Une présence locale qui remonte au Moyen Âge.

Ce nom a connu plusieurs variations : Teisseris (avec un ou deux r), Teyssyre ou Teysseire. Tout dépendait de la prononciation et de l'accent de celui qui déclarait la naissance et de celui qui rédigeait l'acte. La variante la plus connue, précise genealogie.com, est Teissier, apparu en France entre le XI^e et le XIII^e siècle. A l'origine, il désigne un tisserand, un teissier, métier très répandu au Moyen Âge. Il devait acheter le droit de s'établir et travailler en famille, sur son métier à domicile pour un revenu bien plus modeste que les marchands qui lui achetaient sa production. Un nom qui vous pousse à travailler toujours plus. Pour gagner plus ou tout simplement survivre.

PATRICE MAGGIO



Jean-Pierre Teisseire (à gauche). Footballeur né en 1940 à La Colle-sur-Loup, le père du joueur de poker, a été défenseur pour Grenoble, Aix et Lyon. Il a fini sa carrière au début des années 70 en première division avec Reims avant de rebondir sur un autre terrain : le fauteuil de maire de Cassis (13).



Patrice Teisseire. L'ancien arrière du Racing Club Toulon, passé par Biarritz et le Stade montois, a quitté le pré en 2006 pour exercer la profession de kinésithérapeute. Né en 1973, ce Toulonnais pur jus est l'un des rares à avoir décroché trois titres de champion de France dont un en première division sous le maillot rouge et noir en 1992.

(Photo F. Golé)



Lucien Teisseire. Né à Saint-Laurent-du-Var (06), il remporta entre 1947 et 1954 quatre étapes du Tour de France qu'il disputa à huit reprises. Vainqueur d'autres courses majeures après-guerre comme le Paris-Nice, il finit 2^e du Milan-San Remo 1946 derrière Fausto Coppi.

Suggestions et bonnes adresses

Envoyées sur la liste de diffusion agam-06@yahoogroupes.fr ou directement à la rédaction du bulletin.
Merci pour vos contributions.

En vrac

Le Yahoogroup de l'AGAM

Liens et infos sur le yahoogroup depuis le dernier bulletin.

Rappel : pour recevoir en direct ces informations, inscrivez-vous en envoyant un mail à

agam-06-subscribe@yahoogroupes.fr

en précisant votre identité et votre n° d'adhérent.

Les nouvelles mises en ligne d'archives : (liste complète sur : <http://memorhom.voila.net/index.htm>)

- Archives municipales de Besançon (25), état civil : http://culture.besancon.fr/?id=recherche&action=search&form_search_facettes=t15&type_affichage=liste

- Archives et Patrimoine des Hauts de Seine (92) : <http://archives.hauts-de-seine.net/archives/>

- Archives italiennes : <http://www.antenati.san.beniculturali.it/>. Pour le moment, le Piémont et surtout la ville de Cuneo sont présents.

- Archives municipales de Tarbes : <http://www.tarbes.fr/gp/Tables-des-registres-paroissiaux/367/0>. À noter que les baptêmes avaient tous lieu à l'église cathédrale Notre Dame de la Sède.

- Les archives départementales du Finistère (29) viennent de publier la liste des registres paroissiaux et d'état civil qui seront consultables en ligne fin mars. Voir le fichier pdf «Liste des communes numérisées» sur leur site :

<http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Culture-et-loisirs/Patrimoine-historique-et-culturel/Les-Archives-departementales>

- Archives départementales 76 : <http://www.archivesdepartementales76.net/>

- Archives municipales de Quimper : http://mnesys-archives.quimper.fr/?id=recherche_guidee_etat_civil

Autres informations utiles :

- Telma : <http://www.cn-telma.fr/> : plate-forme de publication éditée par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS - IRHT). À voir : actes royaux, cartulaire de Nesle, Cartulr - Répertoire des cartulaires médiévaux et modernes, catalogue de manuscrits liturgiques médiévaux et modernes, chartes originales antérieures à 1121 conservées en France, enquêtes menées sous les derniers Capétiens, Luxury Bound, ordonnances de l'Hôtel, etc...

- Si vous avez un ancêtre apothicaire au XVII^e ou XVIII^e siècle, il y a des chances pour qu'il ait parfait sa formation à Montpellier. Sur le magnifique site d'Étienne Galle <http://etienne.galle.free.fr/Portraits/03-Apothicaire/Apothicaire-de-Montpellier-04.html> vous trouverez les noms des 794 compagnons apothicaire inscrits dans les registres matricules entre 1655 et 1736.

- <http://memoire.ciclic.fr> ; site de la région Centre où sont visibles les films amateurs qui ont été confiés par les cinéastes afin qu'ils soient sauvegardés.

- <http://cinememoire.net/index.php> ; films d'amateur archivés pour la région PACA, «Ciné Mémoire» basé sur Marseille. On peut y trouver des films sur Nice et sa région.

- La généalogie en Suisse, registres en ligne en Europe : <http://kunden.eye.ch/swissgen/>

- Pour ceux qui s'intéressent à la période révolutionnaire et impériale, informations et minibiographies de soldats sur le site de la société d'études d'histoire de la période révolutionnaire et impériale (1784/1817) <http://sehriasso.chez.com/>

- Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier et Mouvement social : Le Maitron : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>

- Guide des lieux de mémoire : http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/telechargement/Pdf/guide-des-lieux-de-memoire_12.pdf

- État des anoblis de Normandie de 1545 à 1661 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5415300t/f4.image>

- Histoire héroïque de la noblesse de Provence. Il y a trois tomes plus des annexes : <http://gallica.bnf.fr/Search?ArianeWireIndex=index&p=1&lang=FR&q=Histoire+Heroique+de+la+noblesse+de+Provence>

- Un site utile : <http://bottin1894.voila.net/accueilbottin.htm>

- Registres numérisés partagés par les membres de GeneaNet : registres paroissiaux, liasses notariales, tables décennales, listes diverses, etc. <http://www.geneanet.org/archives/registres/>

Stéphanie CALVIERA-RAYER, mars 2012.

Cousinages et entraides

Vous vous êtes trouvé des cousins membres de l'AGAM, des cousins célèbres ou des cousinages dont vous souhaitez parler ; présentez-les-nous ici !

Vous souhaitez rejoindre :

- les cousins de Roquebillière : li.cousin.de.rocabiera@gmail.com
- les cousins de Falicon : nany.murat@gmail.com

Cousinade IPERT - ROSTAGNI à Breil-sur-Roya

Grande cousinade IPERT-ROSTAGNI et leurs cousins à Breil-sur-Roya les 19 & 20 mai 2012. - Albert IPERT au 06.12.89.47.80 ou albert.ipert@gmail.com , ou
Expositions, recherches généalogiques, repas et animations. - Pierre IPERT au 04.93.47.25.98 ou pierre.ipert@sfr.fr.
Renseignements et inscription auprès de - Josette THOBOIS au 06.07.59.56.14 ou josette.thobois@gmail.com , ou Josette THOBOIS

Cousinade des descendants du couple DUHOT x FOURNIER

Il s'agit d'une cousinade d'environ 300 personnes pour le 150^e anniversaire de la naissance de M. DUHOT originaire du Nord et le 120^e anniversaire de son mariage avec Mlle FOURNIER originaire de Normandie. Cette manifestation se déroulera le 3 novembre 2012 en région parisienne afin de réunir plus facilement les nombreux cousins de France et même ceux installés à l'étranger et dans les TOM, mais surtout parce que ce couple d'ancêtres s'est marié dans l'Essonne (91).
Bruno KOHLHUBER

Questions - réponses - recherches

A dressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

Conseils pour les recherches en Ligurie

Inventaire des archives d'État à Savone : <http://www.maas.ccr.it/PDF/Savona.pdf>

Adresse : Archivio di Stato di Savona, Via Quarda Superiore 7 – 17100 Savona

E-mail: assv@archivi.beniculturali.it.

Heures d'ouverture : lun-mer-ven 7h45-15h, mar-jeu 7h45-17h30, sam 8h-14h.

En 2011 j'ai eu la possibilité de numériser un registre de notaire pour 3 euros pour le registre. J'ai trouvé les cotes du registre dans des classeurs disponibles sur place contenant les listes des notaires avec dates par ordre alphabétique et par ville. Les employés sont très aimables et n'hésitent pas à vous aider.

Pour les recherches autour d'Albenga et Imperia, il y a la possibilité de faire des recherches sur place. Les archives ecclésiastiques ont les NMD de beaucoup de villages. Les archives ne sont ouvertes que le vendredi et il faut prendre rendez-vous bien à l'avance.

Contact: Dott.ssa Alma OLEARI
Curia Vescovile di Albenga-Imperia
Via Episcopio, 5 17031 Albenga SV
Tél. 0182.50288.108/109

beniculturali@albengaimperia.chiesacattolica.it

Anne Marie JENSEN, mars 2012

Recherche d'un « mort pour la patrie » italien 1915-1918

Comment avoir des informations sur « un mort pour la patrie » italien pendant la Première Guerre mondiale, un *caduto* en italien ?

Connaître un peu l'italien facilite bien les choses. Les recherches sont longues et difficiles. Cela peut prendre plusieurs mois. Il est possible de contacter le Ministère de la défense italien pour obtenir des informations sur un parent, ou plus généralement, sur n'importe quel soldat ayant participé à la 1^{re} Guerre mondiale.

Vous devez pour cela télécharger le formulaire officiel (format Adobe.pdf) :

<http://www.csigrandeguerra.it/pdf/modulo.pdf> délivré par le ministère susdit, à imprimer, remplir, signer et expédier par e-mail à l'adresse ci-après :

dss.direttore@onorcaduti.difesa.it

ou par courrier à l'adresse suivante :

Ministero della Difesa

Commissariato Generale Onoranze Caduti in Guerra

Via XX Settembre, 123/a

00187 ROMA (Italie)

Tél. : 00 39 0647 355 138 / 00 39 0647 355 135 / 00 39 0647 355 137

Il n'est pas nécessaire de remplir tous les champs du formulaire, le nom et le prénom du soldat peuvent suffire.

Vous pouvez aussi consulter les instructions complètes sur comment obtenir des duplicata de documents en utilisant le lien suivant :

<http://www.csigrandeguerra.it/pdf/informazioni.pdf>

Par contre, si vous devez contacter l'archive d'état de la province ou du chef-lieu de région, pour demander le

Feuillet Matriculaire de la personne recherchée, il sera nécessaire de connaître le nom, le prénom, la classe de naissance et le dernier pays ou ville de résidence.

À partir du Feuillet Matriculaire vous pourrez obtenir les informations suivantes :

- zone de guerre où la personne a prêté service ;
- chronologie des faits de guerre, dates, localités, etc. ;
- régiments d'appartenance ;
- blessures subies et hospitalisations ;
- décorations.

Enfin, il est possible de consulter les archives communales en ce qui concerne les communications entre les mairies et les commandes militaires, très fréquentes durant la Grande Guerre.

Il existe un site très intéressant et très complet (photos, documents, forum, excursions, monuments aux morts, etc.) : <http://www.cimeetrincee.it/>

Vous pouvez aussi faire des recherches dans l'Album d'Or (*Albo d'Oro*) en cliquant sur le lien ci-après :

<http://www.cadutigrandeguerra.it/>

Cela est un peu l'équivalent de notre Mémoire des Hommes. <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Sources* : site du Ministère de la Défense italienne ONORCADUTI et site de l'Association Historique Italienne CIMEETRINCEE.

Denise COTTERET, février 2012.

(*) Voir, également, l'article de Florent FASSI, publié dans le bulletin de l'AGAM n°10 du 2^e trimestre 2010, pages 12 à 14.

De A à Z ou les approximations de l'état civil

À travers des états civils où mon arrière-grand-père maternel a été impliqué, je propose de montrer que la rectitude demandée aux actes actuels n'était pas celle que j'ai trouvée dans mon ascendance corse au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

J'ai eu la chance d'avoir obtenu l'aide efficace de la secrétaire de mairie de Vezzani pour m'en sortir. Au vu de la suite, vous comprendrez pourquoi.

Comme il se doit, je pars de l'acte de mariage de ma grand-mère maternelle Marie Thérèse ERZENA qui a pour père, feu Jean Baptiste ERZENA décédé à Vezzani le 20 avril 1895.

Aux archives municipales de Vezzani, on trouve à cette date, le décès d'un Baptiste ZENA qui est âgé de 64 ans (donc né vers 1831) et il est précisé « sujet italien ». Il y a toute chance que ce soit mon arrière-grand-père.

En poursuivant les recherches dans l'état civil de Vezzani,

on trouve, entre autres, les actes de naissance de ses sept enfants, l'acte de décès de son épouse et d'un de ses fils ainsi que la naissance d'un petit-fils.

Par contre, on va trouver son acte de mariage à Pietroso, village à 7 km de Vezzani. Rien ne pouvait laisser penser que le mariage avait eu lieu à Pietroso.

Sur cet acte du 8 juillet 1864, il porte le patronyme ARZENO. Il se prénomme Pierre Jean Baptiste, il est âgé de 29 ans (donc né vers 1835 et non en 1831 comme le laisse supposer son acte de décès), il est domicilié et demeurant à Centaura, (État génois), il est scieur de long et déclare ne pas savoir signer.

Ces différences me conduisent à regarder de plus près les actes qui le concernent, tels la naissance de ses enfants, son décès... Je suis alors conduit à comparer les différents critères qui le caractérisent.

Ci-après, je vous en donne un résumé

Le patronyme, il sera successivement écrit :

- pour Marie Lucie ARZENA
- pour Marie Rose ARZENA
- pour Joseph Achille ZENA
- pour Jean Baptiste ARZENO
- pour Ours François ARZENA décédé sous ERZENA
- pour Dominique Louis ARZENA
- pour Marie Thérèse ERZENA

Dans ces différents actes, le patronyme du père sera variable, le plus souvent ARZENO, mais aussi ARZENA et aussi ARZANO.

Quant au prénom, il passera de Pierre Jean Baptiste, à Pierre Baptiste, puis Jean Baptiste, mais aussi Baptiste.

Son année de naissance, suivant l'âge déclaré, se situe entre 1831 et 1837.

Quant à sa profession, il sera scieur de long puis journalier puis à nouveau scieur de long. Cette évolution n'a rien d'anormal.

Il déclare « ne pas savoir signer » sauf une fois, où on peut déchiffrer sa signature comme étant ARZ(*)NO la lettre (*) pouvant être lue « a » ou « e ».

À de nombreuses reprises, il est bien précisé « sujet italien » même dans la marge lorsque cette mention est oubliée dans le corps du texte. Il ne fut pas naturalisé.

Par cet inventaire, on se rend compte de l'approximation de l'état civil, notamment dans les actes de naissance et les actes de décès qui se font sur déclaration d'un parent ou d'un témoin et non comme dans les actes de mariage où on se réfère à des documents écrits.

Dans notre cas, le père est italien et ne doit pas savoir écrire. Aussi, le secrétaire de mairie rédige en fonction de ce qu'on lui fournit oralement et de ce qu'il comprend. D'où l'évolution du patronyme de mon arrière-grand-père.

Lorsque le patronyme ZENA apparaît, ce n'est pas mon arrière-grand-père le déclarant, mais un dénommé LUCIANI que je situe comme étant son beau-frère. On trouve ce patronyme à la naissance de son fils Joseph Achille et à son décès.

J'en ai conclu que dans son environnement familial, il était connu sous le nom de ZENA.

Qui aurait pu penser que de chercher une famille dont le patronyme commence par un « A » on puisse la trouver aussi dans les « Z » !

Une autre source aurait pu me berner. Ma grand-mère a fait inscrire dans son acte de mariage la mention suivante :

«[...] La future épouse atteste sous la foi du serment que c'est à tort et par erreur que dans leurs actes de décès le père y est nommé ZENA, et la mère ARZENA au lieu de ERZENA.»

Poursuivant mes recherches, M. Marc MARGARIT (fondateur de la société Ancêtres Italiens) me situe alors géographiquement Centaura qui, en réalité, se trouve être Santa-Giulia-di-Centaura, village ou paroisse proche de Lavagna, actuellement port de plaisance sur la côte ligure à 40 km à l'est de Gênes près de Chiavari. Je trouve qu'à Lavagna, via l'annuaire téléphonique et d'autres documents, il existe 5 familles et 17 personnes portant le patronyme d'ARZENO.

Un échange de courrier avec certains de ces ARZENO m'explique que les ARZENO seraient originaires du petit village Arzeno situé à une trentaine de kilomètres au nord-est de Lavagna.

Je me suis rendu à Arzeno. Il n'y a aucune famille qui porte le patronyme ARZENO. On peut en conclure qu'on a donné au premier aïeul qui s'installa à Centaura le nom de son village d'origine.

Une descendante ARZENO m'a conduit à la première maison



des ARZENO à Santa-Giulia-di-Centaura. Elle est en ruine. Sa particularité est qu'elle se situe au bout du bout de la route qui se termine par un chemin qui conduit à la ruine de la maison. Ce qui est surprenant, c'est que cette maison se situe à la limite de la zone cultivée, juste au début de la zone de broussaille.

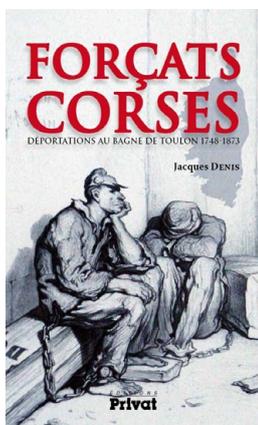
J'ai raconté à mon accompagnante que cet aïeul s'appelait aussi ZENA. Elle ne fut pas étonnée. C'est le diminutif qu'emploieraient les gens du lieu, et ce dans la langue ligure qui n'est pas de l'italien m'a-t-elle précisé.

J'ai voulu montrer, par cet exemple, qu'il faut avoir un regard critique sur les écrits d'état civil et que, dans ce cas, il n'était pas inutile d'aller de « A » à « Z ».

Jacques ROUQUAIROL, janvier 2012.

Un peu de culture

Le coin lecture



Forçats corses : déportations au bagne de Toulon 1748-1873

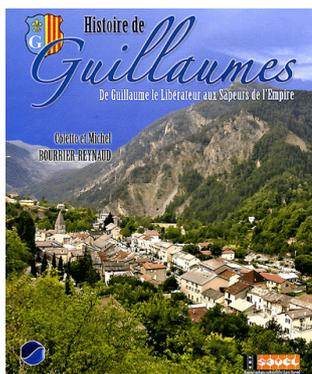
Par Jacques DENIS.

Entre 1748 et 1873, plus de 940 forçats corses ont purgé leur peine au bagne de Toulon. Peines de droit commun autant qu'actes politiques, les déportations sont aussi liées à l'histoire de la Corse et à l'annexion du territoire par la France. Qui étaient ces hommes et quelle était leur vie ? Pour quel motif ont-ils été condamnés ? Quelles ont été

leurs conditions de détention ? Autant de questions auxquelles répond cet ouvrage, témoignage historique de première main.

En 1992, Jacques DENIS entreprend de recenser les forçats corses du bagne de Toulon. Il poursuit, aujourd'hui, des recherches sur les aspects répressifs de l'annexion française de la Corse en 1768, ses incidences sur les structures sociales et économiques de l'île et sur les anciennes représentations électives au sein des communautés villageoises.

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'auteur : http://mausoleo.giussani.free.fr/Mausoleo_aPages_Textes/News/News_2011/2011-11/Forcats-Corses_Bagne_Toulon-3_librairie.html



Histoire de Guillaumes. De Guillaume le Libérateur aux Sapeurs de l'Empire

par Michel BOURRIER & Colette BOURRIER-REYNAUD.

Ce travail de recherche sur l'histoire de Guillaumes révèle, à partir de nombreux documents historiques (archives, délibérations, ouvrages, témoignages, photos) la véritable personnalité

de cette cité de la montagne des Alpes-Maritimes.

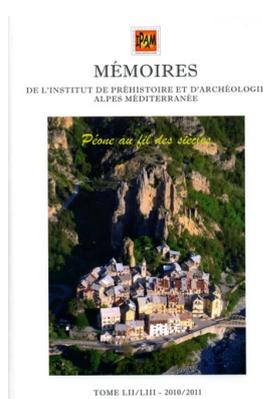
Située dans la haute vallée du Var, elle a gardé de ses appartenances successives dont celles qui la lièrent longtemps à la Provence ou à la France, puis à l'État savoyard, un caractère très particulier d'indépendance et de responsabilité, ainsi que le goût de la liberté, avec une participation permanente de ses citoyens aux destinées de leur commune.

Lieu de naissance de plusieurs grandes familles du Comté de Nice dont les descendants furent souvent des élus et/

ou des décideurs départementaux ou nationaux, elle bénéficiera du fait qu'ils ne l'oublèrent jamais au cours de leur carrière.

Guillaumes est aussi le pays natal du champion international de ski Jean PAZZI qui a fait ses premiers pas à Valberg avant de contribuer à son développement. Exemple d'adaptation d'une commune pour continuer à exister durablement face à l'évolution et aux difficultés du temps qui passe, elle peut fièrement revendiquer son originalité et le surnom les Orgueilleux, donné à ses habitants.

Éditions Serre/Lou Savel. Pour passer commande, contacter sterayer@yahoo.fr



PEONE au fil des siècles

Mémoire de l'IPAAM 2010-11.

L'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes Méditerranée vient de publier un double tome 2010-2011 relatant l'histoire de Péone.

- Première partie :

SALICIS Claude (avec la collaboration de WINSCHÉL Céline, SALICIS Germaine, SCHWAB

Thierry) : Premier inventaire archéologique, historique et ethnographique de la commune de Péone.

- Deuxième partie :

ROSSI Magali : Les particularités géologiques de la commune de Péone.

LAUTIER Laurence : La commune de Péone et le territoire de Glandèves dans l'Antiquité.

POTEUR Jean-Claude : Quelques aspects de Péone au Moyen Âge.

DRUAUX Esther : Un témoignage de la vie médiévale à la source du Var, le document des archives communales de Villeneuve-d'Entraunes ou une charte de 1388 établie à Péone.

COPPOLANI Jean-Yves : Les chartes de Péone - XIV^e-XVI^e siècle.

PETIT Edgar : Le premier habitat valbergan - Les limites territoriales de Péone.

GOURDON Michel, POTEUR Jean-Claude : L'habitat rural ancien de la commune de Péone.

GRAGLIA Marcel : Quelques aspects entrevus d'une communauté montagnarde avant et après la Révolution de 1789 (XVII^e-XIX^e siècle). Généalogies et arbres des familles BELLIEUD, RANCUREL, CLARY, BAUDIN, BRES, LAUVON, SALICIS, GUERIN.

MARI Gilbert, MARI Danielle : La météorite du mont Vasson tombée le 29 novembre 1637 aux confins des territoires de Guillaumes et de Péone.

GOURDON Michel : Pastoralisme et apiculture : deux aspects de la vie économique à Péone.

THEVENON Luc : Les édifices religieux de Péone.

MARI Gilbert : La mine de plomb-zinc de Saint-Pierre à Péone.

CLARY André : Le col de Crous ou les militaires à Péone.

PETIT Edgar : La station de Valberg sur les communes de Guillaumes et de Péone.

WINSCHÉL Céline : Quelques témoignages oraux des Anciens de la commune de Péone ; familles CLARY, RAVILY, BENOIT, GUI, LUCARINI, CAR.

Contact IPAAM 04 93 53 32 87 ou 06 20 38 81 89.

Les Terrasses de Cimiez 29 corniche Frère Marc 06000 Nice.

Antoine GOLF

Corsaire singulier

par Antoine Golf.

Editions Clersmar.

Vie de Jean Antoine YTIER, capitaine corsaire à Sète, sous le 1^{er} Empire suivie de l'histoire du chantier naval Charles RAYNAUD à Sète. Notes sur Félix Aristide MAFFRE SALELLES, capitaine de frégate marseillanais (1796 – 1862).

Ce troisième ouvrage est le résultat d'une longue et passionnante

recherche effectuée sur une quinzaine d'années.

Parti d'une vérification sur la date de décès d'un matelot marseillanais pendant les guerres napoléoniennes, l'auteur a découvert l'histoire du navire-corsaire sétois, « La comtesse Emeriau » et de son capitaine, Jean Antoine YTIER (1776 – 1838). À travers des documents inédits, issus d'archives françaises et britanniques, il a été possible de faire la lumière sur la vie de ce marin méconnu, natif de Martigues, dont les plus grands exploits furent accomplis en tant que capitaine d'une goélette armée à Sète.

Du siège de Toulon à la bataille d'Aboukir, puis en mission de Cadix aux Antilles, on suit la carrière du mousse devenu officier, on croise Bonaparte devenant Napoléon, et de grands amiraux français et anglais, comme Nelson.

Mais c'est surtout la guerre de course dans le redoutable golfe du Lion et la Méditerranée occidentale, à l'époque du Premier Empire, qui est révélée ici. Combats navals inégaux, années de captivité à Malte, évasion audacieuse, abordages et prises de navires ennemis, cette vie de Jean Antoine YTIER est digne d'un grand roman d'aventures maritimes !

Les passionnés de l'histoire maritime de Sète et du Languedoc trouveront aussi une étude sur le chantier naval RAYNAUD qui, au milieu du XIX^e siècle, se spécialisa dans les navires en métal, propulsés par la vapeur et l'hélice. Un élan brisé par des complications administratives. Épisode oublié de l'histoire de l'île singulière.

CORSAIRE SINGULIER

Vie de Jean Antoine YTIER,
Capitaine corsaire à Sète, sous le 1^{er} Empire
suivie de :

Histoire du Chantier Naval Charles RAYNAUD à Sète



Editions CLERSMAR

Le docteur Pierre CUREL

Le docteur Pierre CUREL, natif de la Colle-sur-Loup, était médecin et conseiller municipal à Cagnes-sur-Mer. Il avait participé à la conquête de la Cochinchine en 1860 comme chirurgien de la marine, et par la suite était en charge des communes de Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet, la Colle-sur-Loup, St-Paul-de-Vence et St-Laurent-du-Var ; il se déplaçait beaucoup et faisait ses tournées en carriole à cheval. Il évita, par sa présence d'esprit et sa compétence, une épidémie de variole dans la région, ainsi que le prouve un rapport du Conseil général des Alpes-Maritimes en 1892 et que l'on peut lire :

RAPPORTS ET DÉLIBÉRATIONS du Conseil général des Alpes Maritimes - 1892 - RAPPORTS DES CHEFS DE SERVICE (Santé) :

«Une troupe de saltimbanques, venant d'Italie, s'installait à Cagnes dans les premiers jours du mois de février. Deux jours après, M. le docteur CUREL, médecin cantonal, fut appelé par eux pour examiner un enfant. Cet enfant était atteint d'une variole confluente.



Le jour même la troupe quittait le pays sur ses conseils, lui confiait le malade qui a été soigné par sa mère, dans une maison isolée où personne n'avait accès. Pendant toute la durée de la maladie, continue M. le docteur CUREL, dans la relation qu'il m'a adressée, il a été fait un nettoyage journalier de la chambre et de l'escalier au bichlorure de mercure. Après le départ du malade, tout ce qui avait servi, les quelques chiffons qui avaient été abandonnés, la paille, tout a été brûlé ; la maison, nettoyée au préalable de fond en comble au bichlorure 5/1000, a été blanchie à la chaux. Ces mesures ont été suffisantes pour détruire, sur place, le germe de la maladie, puisqu'aucun nouveau cas ne s'est présenté dans la population.»

Le docteur Pierre CUREL eut une fin de vie tragique : le 18 février 1901, il fut froidement assassiné, le crime n'a jamais été élucidé, laissant orphelin son fils âgé alors de 14 ans, mon grand-père.

Bernard ROUBEAU, janvier 2012.

Qu'est-ce que c'est ?

Réalité, préjugés, clichés, confusions, vocabulaire, etc. C'est un vaste sujet, complexe, actuellement mal connu, mettant en jeu des notions historiques, juridiques, de port de titres et d'armoiries, de transmission de noblesse, de titres, de nom, etc.

Cet article se limite à une synthèse des connaissances principales.

Afin d'éviter toute équivoque avec la noblesse des sentiments, ouverte à tous, et la noblesse d'apparence, catégorie mondaine où se côtoient le vrai et le faux, il est dit :

Définition : « Est réputé noble (ou d'origine noble si l'on préfère éviter toute controverse constitutionnelle) celui qui peut justifier sa filiation naturelle (c'est à dire sans adoption) et légitime jusqu'à celui de ses auteurs en ligne directe et masculine pour lequel il peut produire un acte officiel, récongnitif de noblesse régulière, française, acquise et transmissible ». Article 3 des statuts de l'Association d'entraide de la Noblesse Française (ANF).

LES FONDEMENTS HISTORIQUES

Sous l'Ancien Régime, dans l'organisation de la société, la noblesse occupait le Second Ordre, le Premier Ordre étant le Clergé et le Troisième Ordre le Tiers État.

À l'origine de la noblesse, on distinguait :

- **La noblesse immémoriale**, d'extraction, chevaleresque ou d'épée, initialement gentilhomme.

C'est celle dont personne, et surtout pas le pouvoir royal, n'a conservé en mémoire l'origine. Ce sont les familles nobles sans trace d'anoblissement ni de roture qui peuvent faire remonter leur filiation avant 1560 ou, à la rigueur, 1696. Avant 1270, l'acquisition d'un fief, donc d'une terre noble, donnait généralement la possibilité d'incorporation à la noblesse qui n'émanât point du roi. Cependant, les acquéreurs de fiefs devaient remplir certaines conditions personnelles et relatives aux fiefs et n'étaient nobles que dès que l'acte d'acquisition avait obtenu l'accord du roi. Il ne faut pas confondre entre **seigneur** (possesseur, noble ou roturier d'un fief) et **Sieur** (propriétaire d'une terre sans possession du fief).

Cependant, le Béarn, la Navarre, la Soule et la Bigorre ont conservé cette possibilité d'incorporation à la noblesse jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- **La noblesse de cloche ou municipale, d'échevinage** depuis le 8 janvier 1372 est un anoblissement collectif par charges.

- **La noblesse conférée par le métier des armes** sous condition de service et de durée pour le père et l'aïeul de l'impétrant. La véritable noblesse militaire selon les textes ne date que du 25 novembre 1750 et concernait aussi la Marine.

- **Les charges anoblissantes ou offices** : toutes espèces de fonctions confiées par le roi à un particulier au moyen de lettres patentes de provisions et rétribuées sous forme de gages. Certaines donnaient la noblesse héréditaire dès réception, d'autres la noblesse au premier degré, d'autres la noblesse personnelle, d'autres la noblesse au deuxième degré dite graduelle.

- **Les lettres de noblesse** (voir annexe), délivrées le plus souvent moyennant finance pour services rendus, sont connues depuis la fin du XIII^e siècle. Il n'appartient qu'au roi de délivrer des lettres de noblesse, car le roi est « infallible dans ses jugements ». Elles étaient vérifiées et enregistrées au Parlement de Paris et ensuite à la chambre des comptes, à la « cour des aides », et au bureau des finances.

Indemnités dues :

1°) une finance à payer (10 000 livres) ;

2°) une rente annuelle à la paroisse ou une somme équivalente en rachat pour compenser la taille dont le nouvel anobli se trouvera exempté ;

3°) une aumône aux pauvres de la paroisse fixée par la chambre des comptes. Il s'y ajoutera, en 1770, le droit de marc d'or de noblesse de 3 000 livres. Plus, paiement d'un droit de confirmation et révocation éventuelle. Le contenu des lettres de noblesse stipulait que « l'anobli et ses enfants, postérité et descendants, mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage, sont honorés simultanément du titre et qualité d'écuyer ». Quant à la descendance féminine, les filles étaient nobles, mais non la descendance de ces filles, car l'anoblissement ne touche que la descendance de nom.

- **Les lettres de chevalerie**, ses bénéficiaires s'en trouvent anoblis héréditairement à moins, bien entendu, qu'ils ne fussent déjà nobles. Elles donnent directement le titre de chevalier.

- **La noblesse utérine ou coutumière** transmise par les femmes est la situation dans laquelle la femme noble mariée à un roturier peut, exceptionnellement, conserver sa noblesse pour la transmettre à ses enfants et ainsi de suite y compris par les filles issues d'elle. Cette noblesse utérine a subsisté dans certaines provinces (Angoumois, Champagne, Brie, Barrois, Vosges) et au bénéfice de certaines personnes jusqu'au 4 août 1789. Par charte spéciale, le roi peut autoriser la transmission de la noblesse utérine, c'est le cas des neveux de Jeanne d'Arc qui a été anoblie le 6 janvier 1429 ainsi que ses parents et ses trois frères.

L'APPARTENANCE A L'ORDRE DE LA NOBLESSE

Tous les membres du Second Ordre devaient être inscrits dans « un catalogue contenant les noms, surnoms, armes et demeures desdits gentilshommes, pour être enregistrés en chaque baillage et y avoir recours à l'avenir » (ce catalogue n'a jamais été établi).

Les alliances étaient contractées à l'intérieur de leur ordre, mais il y a eu de nombreux cas où, soucieux de « redorer leur blason » des nobles peu fortunés ont dû aller chercher des filles riches ailleurs que dans leur monde afin de faire face à leurs obligations. Et vice et versa. Les nobles payaient un impôt, la capitation qui s'échelonnait de 1 500 livres (pour princes et ducs) à 6 livres (pour gentilshommes) et il n'est pas juste de présenter la noblesse comme constituée d'authentiques privilégiés, non seulement de l'honneur, mais aussi de la fortune. Certes il existait des nobles richissimes, mais aussi combien de nobles plus riches d'honneur que d'écus. Sous l'ancien régime, l'usurpation de la noblesse, celle d'écuyer était réprimée (2 000 livres d'amende), celle de titres de la part de la noblesse était critiquée, mais pratiquement pas réprimée. Aux XIX^e et XX^e siècles, le Code pénal punissait l'usurpation des titres, mais rarement le ministère public poursuivait, si bien qu'on assistait à une débauche de faux titres tant de la part de familles d'ascendance noble que de personnes sans aucun principe nobiliaire. Sur le plan civil, la jurisprudence protégeait les noms, armoiries et titres contre l'usurpation. La particule peut témoigner de la notabilité ancienne d'une famille, mais **non de la noblesse** (10% de familles nobles n'avaient pas de particule). Il n'y avait pas de particule nobiliaire, mais celle qui résultait de l'addition d'une terre était admise officiellement.

La jouissance des privilèges n'était pas sans contrepartie. Le noble et sa famille devaient savoir sacrifier leur vie à la fortune du prince (impôt du sang). Ils ne devaient pas déroger, c'est-à-dire avoir un mode de vie incompatible avec la noblesse (infamie, condamnation, etc.). Il leur était interdit le petit commerce, l'exercice des arts mécaniques (sauf la verrerie), l'exploitation des fermes d'autrui, les charges de notaire, d'huissier, sergent, greffier, etc. Ils devaient tenir leur rang. Tous les enfants et descendants mâles d'un noble se titraient écuyer s'ils n'avaient pas un titre plus élevé à porter. Les armoiries des descendants mâles devaient être timbrées d'un casque et celles des filles d'une couronne. Les nobles portaient l'épée dans les assemblées, à l'église, ils avaient droit au banc côté évangile, le droit de recevoir le pain béni avant le peuple. Des emplois, offices et fonctions leur étaient réservés. Les nobles, seuls, pouvaient acquérir de plein droit des fiefs titrés ou non titrés ; l'héritage, très inégalitaire, permettait à l'héritier du titre, l'ainé, d'avoir à sa disposition la majeure partie des biens, les 2/3, ceci afin de lui permettre de tenir son rang. Ils étaient exempts de taille personnelle et jouissaient seuls d'une franchise de taille d'exploitation pour un domaine de quatre charrues ; ils n'étaient pas soumis au droit de franc-fief ; ils bénéficiaient d'un calcul plus modéré que les roturiers de la capitation et du vingtième. En principe, ils ne pouvaient être jugés que par des nobles, ils échappaient au fouet et à la pendaison, mais condamnés à mort, ils étaient décapités.

Les titres plus élevés que celui d'écuyer (voir annexe), portés par les nobles, étaient : chevalier, baron, vicomte,

comte, marquis, prince, duc. Mais c'était surtout la noblesse simple, parfois très ancienne, qui comptait ; les autres titres, hormis celui de duc, étaient considérés comme des accroissements d'honneur.

Un « fief de dignité » est un fief auquel la justice est attachée et qui a, de plus, un titre d'honneur et diverses prérogatives. La terre est érigée en châtellenie : chevalier, la justice haute, moyenne et basse, droit de foire, marché, prévôté, péage et prééminence sur toutes églises étant en dedans de ladite terre. La baronnie était composée de trois châtellenies au moins. Le comté aura deux baronnies et trois châtellenies au moins ou une baronnie et six châtellenies. Le marquisat sera composé de trois baronnies et de trois châtellenies au moins ou de deux baronnies et de six châtellenies.

La population noble en 1789

D'après plusieurs estimations, on peut l'évaluer à 17 000 familles nobles représentées par 4 foyers de 5 personnes, ce qui donnerait environ 340 000 personnes. Ce chiffre, rapporté à la population totale du royaume (26 millions), donnerait un pourcentage de nobles égal à 1,3% de la population. Environ 3 400 nobles l'étaient à titre personnel (nobles titulaires de charges et de fonctions non transmissibles).

Nobles et titres depuis la Révolution

Pendant la période révolutionnaire, il fallait, pour asseoir durablement la nouvelle organisation des pouvoirs, détruire le Second Ordre et se débarrasser de la noblesse qui pouvait constituer un foyer de contre-révolution. Dès le début, les décrets de la nuit du 4 août 1789 (abolition des privilèges) ainsi que la Déclaration des Droits de l'Homme apparaissent comme les instruments égalisateurs. Mais ils n'ont pas aboli en droit la noblesse. Cependant le décret du 19/23 juin 1790, accordé par le roi, stipulait :

« La noblesse héréditaire est pour toujours abolie ; en conséquence, les titres de prince, duc, marquis, comte, vicomte, vidame, baron, chevalier, messire, écuyer, noble et tous autres titres semblables, ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne ».

En ce qui concerne les biens des nobles, il était décrété le 9 février 1792 que « les biens des émigrés étaient placés sous séquestre », décret complété par celui du 1^{er} août 1793 « la confiscation de toutes les maisons, édifices, parcs, jardins, enclos, qui porteraient des armoiries ».

LA NOBLESSE DU PREMIER EMPIRE

Napoléon I^{er}, quoique de noblesse immémoriale, ne pouvait recréer les titres de noblesse. Il dut inventer autre chose, une nouvelle catégorie de citoyens : les titrés impériaux. Dès le 18 mai 1804, le fils aîné de l'empereur porta le titre de « prince **impérial** » et des membres mâles de la famille impériale furent « princes français ». Le statut du 1^{er} mars 1808 précisait la distinction entre **titres de noblesse** qui supposent la noblesse de toute la famille et **titres nobiliaires** pour les familles qui sont sans noblesse attachée, ces derniers titres n'honorant qu'une personne par génération.

La hiérarchie des titres était la suivante : prince, duc, comte, baron, chevalier ; il n'y a donc plus ni marquis, ni vicomte, ni écuyer. Pendant les Cent-Jours, en 1815, il a été conféré quarante-six titres impériaux, mais seuls quinze sont devenus parfaits par lettres patentes.

La Légion d'honneur : créée le 29 floréal an X (19 mai 1802), ses membres portent le titre de chevalier, titre nobiliaire fondé sur une distinction honorifique ; ils étaient exactement chevaliers au titre de la Légion d'honneur. L'héraldique impériale maintint en vigueur certaines des coutumes de la monarchie, mais systématisa des règles nouvelles pour marquer l'estime de l'empereur et des services rendus à la nation par des signes d'origine du titre (fonctions et dignités).

La première et la seconde Restauration. Louis XVIII, dans l'article 71 de sa charte du 4 juin 1814, stipulait : «La noblesse ancienne reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens. Le roi fait des nobles à volonté, mais ne leur accorde que des rangs et des honneurs sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société». Alors que Louis XVIII avait remis en usage les anciens ordres royaux (Saint-Louis, Saint-Michel, Saint-Esprit) Louis-Philippe en 1830 s'abstint d'opérer des nominations pour ne conserver que la Légion d'honneur. Il créa la salle des croisades à Versailles où figurent 738 noms et armes des familles ayant participé aux croisades.

La Seconde République, proclamée le 25 février 1848, décida que «Tous les anciens titres de noblesse sont abolis, les qualifications qui s'y rattachaient sont interdites, elles ne peuvent être prises publiquement ni figurer dans un acte public quelconque». Et le 4 novembre 1848 «Sont abolis à toujours tout titre nobiliaire, toute distinction de naissance, de classe ou de caste».

Le Second Empire, avec la nouvelle constitution en date des 14/22 février 1852, rétablit les titres créés sous les régimes antérieurs ainsi que le Conseil du Sceau des titres. Les lettres patentes avec armoiries devenaient facultatives. L'Empereur Napoléon III confirma ou non les titres incomplets légués par l'Ancien Régime ou par les régimes précédents. Le Code pénal réprimait le port illégal des titres : «Sera puni d'une amende, quiconque, sans droit et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre, changé, altéré ou modifié, le nom que lui assignaient les actes de l'état civil».

L'HÉRALDIQUE

C'est la science des armoiries ou l'art du blason qui célèbre, en un beau langage, la gloire du bouclier. Les armoiries sont :
- de **concession**, si elles sont décidées par le souverain ; elles étaient des marques de dignité ;
- de **succession** naturellement transmissibles ;
- de **préemption** : chacun, noble ou roturier (bourgeois, marchand, paysan, artisan, etc.) peut en adopter à son gré. Le blason n'est pas une marque de noblesse.

En 1696, Louis XIV qui avait de gros besoins d'argent (guerres, Versailles, train de vie de la cour, etc.) institua la Maîtrise d'Armes et obligea toutes les personnes, nobles ou non, qui portaient des blasons à les faire enregistrer moyennant un droit de 20 livres par personne physique et de 25 à 300 livres par personne morale. La Révolution, considérant, à tort, **les armoiries et la particule comme des marques de noblesse** et des signes de féodalité, décréta dès 1790, leur abolition.

Actuellement, selon le droit en vigueur en France, l'usage des armoiries est licite et libre, il relève du domaine privé. Toute personne peut donc se composer un blason à la seule condition que ce blason n'appartienne pas déjà à une autre famille. Assimilé au nom et couvert par la même législation il est donc interdit d'usurper un blason comme d'usurper un nom.

CONCLUSION

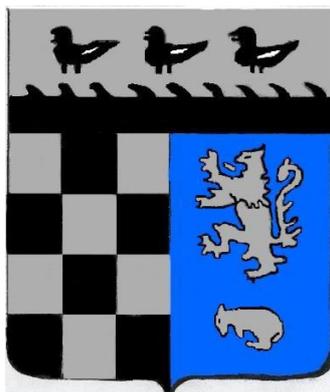
la République ne créant plus de nobles, la noblesse est soumise à un véritable laminage : celui de l'extinction naturelle des familles. L'ANF (Association d'entraide de la Noblesse Française) estimait la noblesse française en 1977 à 4 000 familles soit 25 000 personnes environ.

Sans doute l'histoire de la noblesse française prête à controverse, mais, en définitive, il faut bien admettre que le Second Ordre de l'État était, sous l'ancien régime français, tout autre chose qu'une oligarchie matérialiste.

Par delà ses erreurs et ses défauts, la noblesse française a incarné certaines valeurs altruistes dites chevaleresques, son éthique est intrinsèquement respectable, souvent respectée, admirablement quelquefois, et l'arbre ne doit pas cacher la forêt.

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, janvier 2012.

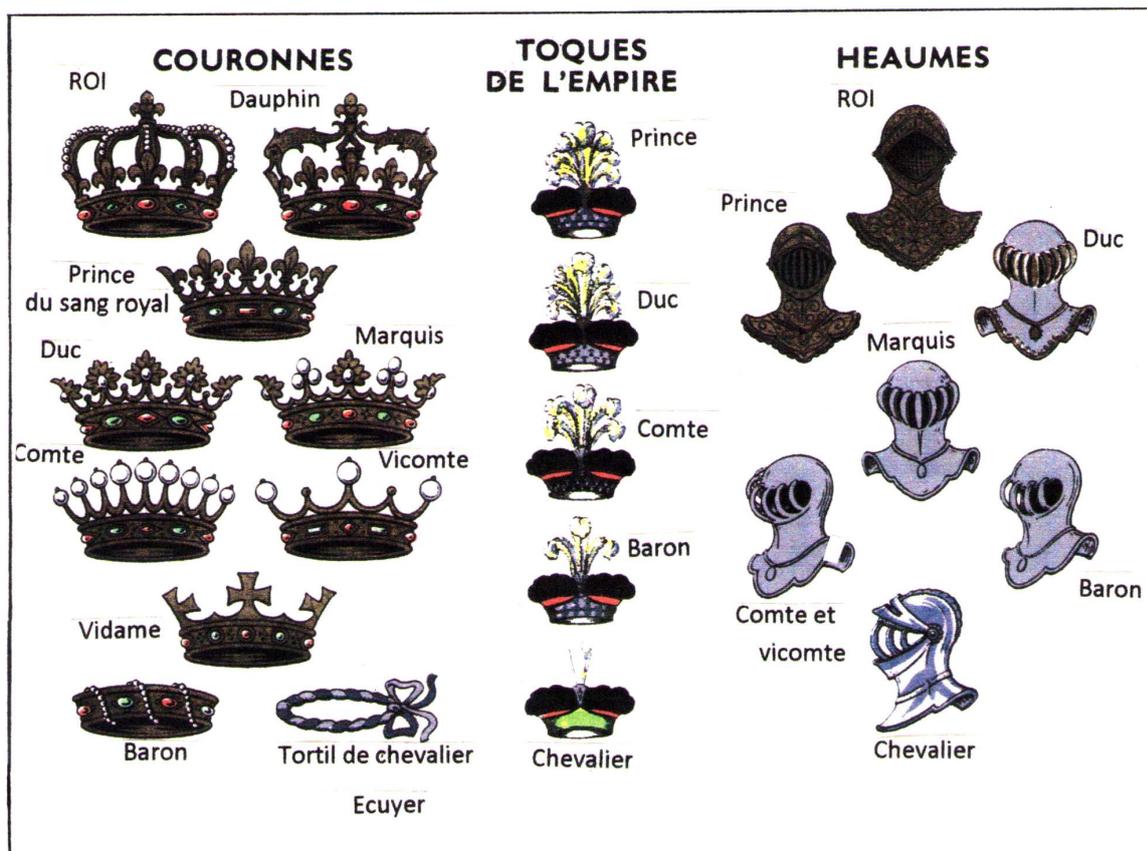
D'après Alain TEXIER, *Qu'est-ce que la noblesse ?*.



Blason des LAPEYRE DE BELLAIR

Parti : au 1 échiqueté d'azur et de sable ;
au 2 d'azur au lion d'argent sur un agneau endormi, au chef d'argent à trois merlettes de sable passant sur une mer du même.

Devise : La Force et la Clémence

NOBLESSE : la hiérarchie des titres

Lettre d'anoblissement en faveur de Jehan de Champagnac du Mas. *Extrait.*

Henry, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous presans et advenir, salut. Les roys nos prédécesseurs et nous avons tousiours en singulier soing de remercier en honneurs et bien faits les personnes qui par leur vertu s'en sont rendus dignes et recommandables, à l'exemple desquelles plusieurs estans poussées de mesme zèle, ont randu preuve et suffisant tesmoignage de la singulière affection qu'ils avoient à nous et au bien de c'est estat en divers actes selon leurs occasions qui se sont presentées. Et soit ainsin que notre bien amé Jehan de Champagnac, du lieu de Bourdeilhe en Perigord, conseiller et maistre des requestes de notre tres chaire et aymée seur unique et advocat en notre Cour de Parlement de Bordeaux, nous ait donné depuis vingt ans et servy en plusieurs et diverses occasions, ainsin qu'il continue encore chascung jour, savoir faisons que nous voulons à ceste occasion le faire ressentir de ses services et luy tesmoigner et à sa posterité pour ces causes et aultres bonnes considerations, avons icelui Champagnac et ses enfants posterité en lignées masles et femelles nais et à naistre en loyal mariage de notre grace speciale, plaine puissance et autorité royale, anobly et anoblissons du titre de noblesse decoré et decorons. Voulons et nous plaict qu'en tous actes, lieux et androicts ils seroient tenus, censés et réputés pour nobles et puissent porter le titre d'escuyer, jouissant et usant à tous honneurs, privilèges, franchizes, libertés et invictes dont jouissent et ont acoustumé jouyr les autres nobles de notre royaume extraicts de noble et entière race et comme telz ilz puissent tenir et acquerir et posseder fiefs et arrières fiefs, terre, seigneuries et poccussions nobles et d'iceux de quelque nom et tiltre et qualité, ensemble de ceux qu'ils ont déjà acquis et qui leur pourroit escheoir par droit successif jouir et user plainement et paisiblement tout ainsin que si d'ancieneté ilz estoient nais et extraicts de noble lignée.....

Bibliographie : - Alain TEXIER , Qu'est-ce que la noblesse ? Editions Taillandier 1988

-François BLUCHE, de la Noblesse Française au XVIIIe siècle. Editions Hachette 1973.

-Régis VALETTE, Catalogue de la Noblesse Française, Editions Robert Laffont 1989.

À propos de certaines communes littorales à l'est de Nice

Modifications territoriales :

1) Commune de Villefranche-sur-Mer, dénommée Villefranche jusqu'en 1988 et Villafranca avant 1860.

- 1904 : le hameau de Saint-Jean est détaché de Villefranche et devient une commune à part entière, d'abord dénommée Saint-Jean-sur-Mer puis Saint-Jean-Cap-Ferrat en 1907.

- 1891 : création de la commune de Beaulieu par détachement de la commune de Villefranche.

2) Commune de La Turbie.

- La commune de Beausoleil a été détachée de celle de La Turbie et érigée en commune nouvelle par un décret du 10 avril 1904.

- Le hameau de Cap-d'Ail s'appelait avant son érection en commune La Turbie-sur-Mer et fut détaché de La Turbie en 1908.

Les recherches généalogiques antérieures à la date de création de ces quatre nouvelles communes se font donc sur le site des archives départementales, dans la section des archives communales et hospitalières, commune de Villefranche-sur-Mer ou de La Turbie.

Concernant Monaco, seul l'état civil de la période 1793-1813 a été déposé aux archives départementales. Pour les autres périodes, écrire ou se rendre au Service de l'état civil de la mairie de Monaco.

Tél. 00377 93 15 28 51.

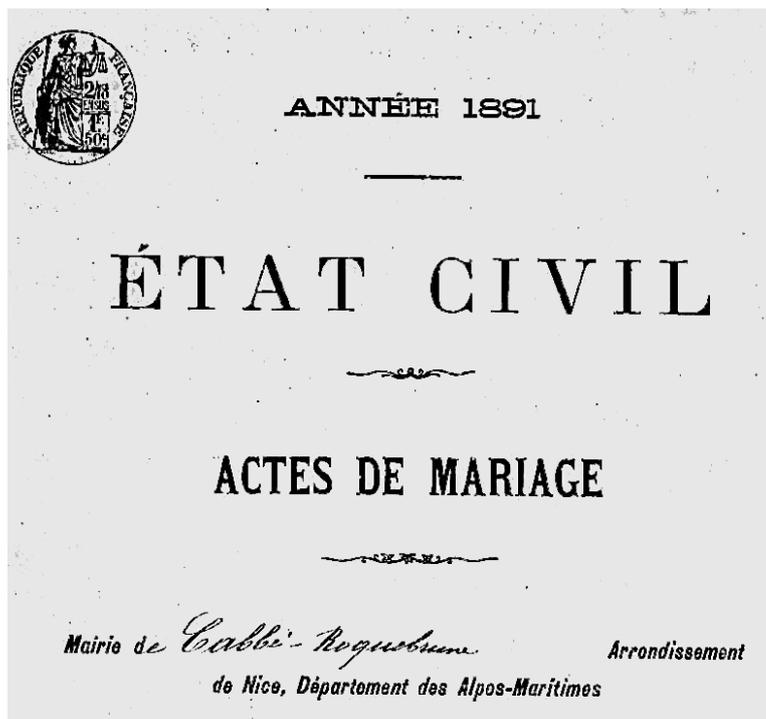
En principe, il faut acquitter un droit de timbre de 0,50 € pour la délivrance d'un acte ancien et de 1 € pour un acte plus récent.

Changements de dénomination :

- La commune de Roquebrune, séparée de la Principauté de Monaco avec celle de Menton le 21 mars 1848, rattachée à la France en 1860 prend le nom de Cabbé-Roquebrune en 1891 puis en 1913 celui de Roquebrune-Cap-Martin.

- En Italie, en 1923, réunion des communes de Porto-Maurizzio et d'Oneille qui deviennent Imperia.

Chistian GHIS, janvier 2012.



Pour compléter les informations données par Chistian GHIS, voici un tableau publié sur le site des archives départementales : <http://www.cg06.fr/fr/decouvrir-les-am/decouverte-du-patrimoine/l-histoire-du-departement/le-xixe-siecle-1860-1914/le-nouveau-departement-des-alpes-maritimes/le-nouveau-departement-des-alpes-maritimes/>

Date	Nouvelle commune	Détachée de la commune de
1867	Peymeinade	Cabris
	St-Martin-du-Var	La Roquette
1871	Fontan	Saorge
	Revest	Tourette-du-Château
1874	Castagniers	Aspremont
	Colomars	Aspremont
1891	Beaulieu	Villefranche
1904	Beausoleil	La Turbie
	St-Jean-Cap-Ferrat	Villefranche
1908	Cap d'Ail	La Turbie
1910	Spéracèdes	Cabris
1911	Bendejun	Châteauneuf-de-Contes
1913	Cantaron	Châteauneuf-de-Contes
1926	Blausasc	Peille
1929	Théoule	Mandelieu

La vitesse des transports «avant le train»

Voici un ensemble de données tirées soit de la tradition orale familiale, soit de lectures :

Les écrits : Madame de SÉVIGNÉ, grande voyageuse de Bretagne à Grignan dans la basse Drôme, raconte dans ses lettres à sa fille Madame de GRIGNAN les diverses péripéties de ses voyages.

Par exemple, il lui arrivait, lorsqu'elle arrivait sur la Loire, d'embarquer elle, ses chevaux et son carrosse, sur un chaland qui remontait ou descendait le fleuve. Madame de SÉVIGNÉ insiste sur cette partie du voyage exempte de cahots (suspension hydraulique avant l'heure?), elle évoque aussi la possibilité d'admirer le paysage qui défilait lentement dans l'encadrement de la porte de son carrosse.

La vitesse du halage était celle d'un cheval au pas : 3 km à l'heure environ.

Dans une autre de ses lettres, on trouve qu'en profitant de l'organisation de la « poste aux chevaux » il fallait une demi-heure pour aller d'une poste à l'autre. En terrain plat, les postes étaient distantes de deux lieues environ. La lieue valant environ 4 kilomètres, la vitesse correspondante est de l'ordre de 13 à 15 km par heure, soit la vitesse d'un cheval au trot.

Mais courir la poste, c'était courir le risque de devoir attendre de longues heures un attelage frais. La vitesse moyenne était, on s'en doute, beaucoup plus faible.

Note sur le fonctionnement de la poste aux chevaux :

Les attelages étaient la propriété du maître de poste. Un employé du maître de poste accompagnait l'attelage jusqu'à la poste voisine, et revenait avec les chevaux à leur poste. L'employé, à l'aller comme au retour, chevauchait l'un des chevaux de l'attelage de son maître. Ce cheval était équipé d'une paire de bottes énormes dont le but double était de protéger du froid, et surtout de l'écrasement des jambes du cavalier entre les chevaux ou entre le cheval et les pièces mécaniques de la voiture. La légende des bottes de sept lieues serait, paraît-il, basée sur ces faits.

Retour à la vitesse : le poète évoque dans une chanson : « Pour aller de Paris à Tours il fallait bien au moins huit jours ». Soit 205 km en huit jours, 25 km par jour.

Pour le transport des marchandises, il y avait les rouliers, pas les routiers, il y a une consonne de différence. Il fallait trois semaines pour couvrir les quelque 660 km qui séparent Paris de Marseille, soit une moyenne d'environ 30 km par jour.

Quant au voilier de charge, il naviguait à une vitesse de l'ordre de 4 nœuds à l'heure, soit 7 km par heure de nuit et de jour, soit 170 km par jour. C'était, incontestablement, le TGV de l'époque. On comprend mieux le succès de ce moyen de transport malgré tous les risques de naufrage.

Ci-après, un indicateur de voyage daté de 1764 par M. MICHEL ingénieur géographe du Roi à l'observatoire royal :

Indicateur de Châtillon-sur-Seine à Marseille :

- Départ de Châtillon une fois par semaine à 7 heures par messenger - coucher à Bagnaux.

- Départ 6 h - coucher à Dijon.

- Tous les deux jours départ de Dijon 2 heures du matin par diligence - coucher à Tournus.

- Départ 2 h - coucher à Lyon.

- Tous les jeudi à 6 h départ de Lyon par coche - coucher Le Péage de Roussillon.

- Vendredi départ 8 h - coucher à Valence.

- Samedi départ 6 h - coucher à Montélimar.

- Dimanche départ 6 h - coucher à Pont-St-Esprit.

- Lundi départ 7 h - coucher à Avignon.

- Mardi départ 7 h - coucher à Mallemort.

- Mercredi départ 6 h - coucher à Marseille.

Remarque : la route par eau de Lyon à Pont-St-Esprit est plus fréquentée que celle par terre selon M. MICHEL. Il semble que cet ingénieur ait aussi élaboré un indicateur *Les Routes par eau du Royaume*.

Alain NOUGUIER, mars 2012.

Les routes du sel dans le pays niçois

Résumé de la conférence du 28 mars aux A.D¹.

Le trafic du sel sur les routes du comté de Nice prit, dès le XIII^e siècle jusqu'à la période de la Révolution française, une grande importance par les quantités transportées, jusqu'à 5 500 tonnes par an, tout cela à dos de mulets.

Le sel était un bien très utile utilisé en grandes quantités. Il servait pour les salaisons, les tanneries, etc.

La gabelle du sel de Nice.

Le sel était taxé, et bien taxé. C'est que les grandes quantités utilisées, la nécessité de s'en procurer, le petit nombre de lieux de récolte qui facilitait son contrôle, toutes ces raisons

permettaient la mise en place d'un monopole de distribution ce qui en faisait une proie de choix pour y appliquer des taxes particulièrement élevées.

On ne sait quand la gabelle du sel fut créée dans notre région. Des droits «de rivage» et des droits de gabelle étaient perçus depuis bien longtemps. Ils avaient été acquis par la commune de Nice lors de la période du consulat, période qui s'est étendue jusqu'au premier quart du XIII^e siècle. Raimond-Béranger V, après sa victoire sur Nice, en 1229, en acquit les droits. Cette gabelle détenait le monopole de la distribution, non seulement du sel, mais d'autres marchandises. Mais c'est le sel qui constituait l'essentiel des ressources².

1 A. OTHO, «Les murailles de Pagari dans les gorges de la Vesubie (06) et le chemin de Paganino dal Pozzo», dans les *mémoires de l'IPAAM*, tome II, p. 181-195

2 A. VENTURINI, « La gabelle du sel de Nice (XIII^e-XIV^e siècles) » dans *Recherches Régionales (Côte d'Azur et Contrées limitrophes)*, 1983, p. 203 à 221

Raymond-Béranger V avait partitionné la Provence en baillies, la région niçoise étant incluse dans la baillie d'Outre-Siagne confiée à Romée de Villeneuve. À cette époque, la gabelle était chargée de la distribution du sel sur un espace qui devait correspondre à cette baillie.

À Raymond-Béranger V succéda Charles I^{er} d'Anjou, frère de Louis IX dit Saint-Louis et qui épousa en 1246 Béatrice de Provence, la fille cadette de Raymond-Béranger V. La grande baillie d'Outre Siagne fut démembrée et réorganisée. Vers 1259 furent créées les vigueries de Grasse et de Puget-Théniers. Les territoires de ces vigueries furent enlevés à la gabelle de Nice et attribués à une nouvelle gabelle, la gabelle de Grasse.

Les vellétés d'extension vers l'est de Charles I^{er} qui se conclurent par les traités de 1258 avec les comtes de Vintimille et de 1262 avec la république de Gênes permirent à la Provence d'acquérir la Bevéra et une partie de la Roya, s'ouvrant ainsi le chemin du col de Tende et donc du Piémont. La gabelle de Nice annexa ces nouveaux territoires.

Dès 1259, Charles I^{er} acquit des droits sur plusieurs villes du Piémont. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la convention du 5 février 1259 que passa la commune de Cuneo avec les représentants Charles I^{er}, convention qui stipulait que les hommes de Cuneo et de sa région se fourniraient en sel à la gabelle de Nice. D'autres cités piémontaises suivirent l'exemple de Cuneo, Nice se substituant alors à Gênes pour la fourniture du sel dans une grande partie du Piémont méridional.

Le sel provenait principalement des salins d'Hyères, et était acheminé par bateau. Il était déchargé à Nice, puis à Villefranche également, après que cette ville et son port eurent été fondés par Charles II en 1295.

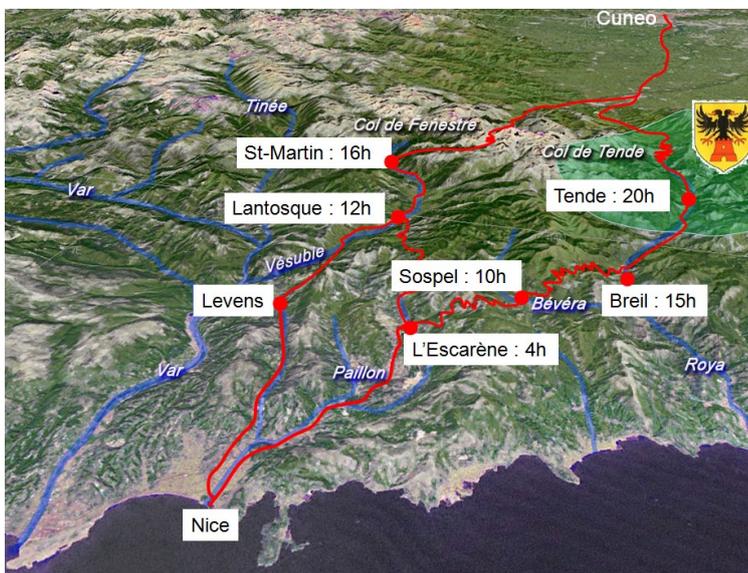
La gabelle du sel de Nice était la plus importante de la région : en 1372, elle est affermée pour 2800 florins par an, alors que les gabelles d'Hyères et de Toulon ensemble l'étaient pour 600 florins et la gabelle de Grasse pour 525 florins.

En Piémont, l'aire attribuée à la gabelle de Nice varia considérablement durant le XIV^e siècle, s'accroissant lors de nouvelles conquêtes, s'étiolant sous les coups de boutoir des Génois ou les pertes d'influence successives des comtes angevins.

En 1382, Louis d'Anjou, un des successeurs de la reine Jeanne, céda à Amédée VII, comte de Savoie, les restes du comté angevin en Piémont. Pour Nice et sa gabelle, c'était un risque de pertes très important. Aussi, pouvons-nous avancer que la dédition de 1388 de Nice à la Savoie ne fut pas seulement le fruit de la forfaiture de Jean GRIMALDI de Beuil, mais aussi du consentement conscient des Niçois qui préféreraient se donner au prince qui possédait le Piémont, garantissant ainsi à la gabelle du sel de Nice une aire d'intervention importante, source de profits élevés.

Les routes de Nice vers la plaine padane.

Pour atteindre le Piémont depuis Nice, les voies les plus directes franchissent les cols qui relient les vallées du haut-pays niçois à la plaine du Pô, le col de Tende, le plus bas, 1871 mètres, le col de Fenestres, 2470 mètres, le col de Cerise, 2550 mètres, le col Sainte-Anne, 2310 mètres. La route de la Roya était la plus pratique, car le col



qui la domine est le plus bas, ce qui offre les meilleures conditions de parcours avec, comme principal avantage, la période d'enneigement la plus courte.

Mais aux premiers temps de la période savoyarde, la région de Tende – La Brigue – Limone, était un territoire autonome, le comté de Tende, reliquat d'un comté plus important, le comté de Vintimille. Au XIV^e siècle, les comtes de Vintimille ne possédaient plus qu'une partie de leur ancien domaine, mais partie ô combien stratégique puisqu'établie sur les deux versants du col de Tende. Aussi, pouvaient-ils exiger des droits de passage élevés et, suivant leur bon vouloir, rançonner les voyageurs, voire interrompre le trafic. Ce n'est qu'en 1581 que le comté de Tende passa sous contrôle du duc de Savoie.

Avant 1581, la route du col de Tende n'était donc pas sûre. La route de la Vésubie, malgré ses handicaps, fut alors très utilisée. Au début du XVI^e siècle, quelque 800 tonnes de sel transitaient annuellement par Saint-Martin-Vésubie.

Les fermiers de la gabelle avaient tout intérêt à ce que la route de Nice en Piémont soit la plus courte, la plus rapide à parcourir de façon à baisser au mieux le coût du transport. C'est pour cette raison qu'un entrepreneur, Paganino dal Pozzo, exécuta des travaux importants, tant sur la route de la Roya que sur la route de la Vésubie.

Paganino dal Pozzo³.

En 1423, il est déjà gabelier, en 1430 il est adjudicataire de plusieurs gabelles, en 1433 Paganino déclare construire une nouvelle route de Lantosque à Levens. En 1436, la route Saorge-Breil, difficile et fatigante, a été déviée et reconstruite par Paganino del Pozzo. Les travaux de la route de la Vésubie sont terminés en 1439. En 1441, le duc cède à Paganino de nombreuses gabelles.

Ainsi, en peu de temps Paganino se trouva à la tête d'un énorme ensemble d'affaires qui durent être difficiles à gérer à cause, notamment, des distances importantes entre les lieux où il intervenait et de la lenteur des communications. En 1443 il n'est plus gabelier, en 1445 il doit encore 22 000 florins au duc et il règle sa dette en cédant le péage en

3 On trouvera une description plus complète de la vie de Paganino dal Pozzo dans l'article d'Armando TALLONE édité en 1941 dans la revue *Fert* : «La strada Cuneo-Nizza e Paganino dal Pozzo nel secolo XV secondo nuovi documenti».

Vésubie ainsi que les autres crédits qu'on lui doit. S'il peut céder le péage pour rembourser ses dettes, c'est que la route continue à être utilisée. Contrairement à ce qui a été écrit, ce n'est pas une désaffectation de la nouvelle route qui causa ses problèmes. L'augmentation du coût du fermage, celui de Nice passant rapidement de 13 000 à 26 000 florins, et, sans doute, la difficulté à gérer l'ensemble de ses affaires en furent, vraisemblablement, les causes véritables.

On a aussi écrit qu'après avoir été ruiné, Paganino décéda peu après. Or, nous savons qu'en 1453, soit huit ans plus tard, le duc Louis autorisa Paganino à construire une nouvelle route Cuneo – Nice. Sur cette dernière entreprise de Paganino, nous ne savons rien de plus ; on ne sait où elle est passée, ni même si elle fut construite.

La patente de 1433⁴.

Revenons à la route de la Vésubie et à la patente accordée par le duc AMÉDÉE VIII le 3 octobre 1433 et dont voici l'essentiel :

Dans un premier temps, le document expose la supplique présentée par Paganino. Ce dernier rappelle qu'il avait présenté au duc l'utilité pour la gabelle de Nice de construire un chemin de Lantosque jusqu'à Levens en y établissant environ 10 ponts sur la Vésubie. Les muletiers et les hommes portant le sel et les autres objets de la gabelle de Nice gagneraient une journée et davantage par voyage en montant et autant en descendant et chaque animal pourrait porter plus que sur un autre chemin. Afin de pouvoir achever l'ouvrage, Paganino sollicite l'autorisation d'y établir un péage.

La deuxième partie du document est consacrée à la réponse du duc. Ce dernier accorde à Paganino et à ses héritiers, à perpétuité, la permission d'achever l'ouvrage et de maintenir les chemins et les ponts « *a loco de Lantusca usque ad territorium de Levençio* ». Pour que les itinéraires et ponts puissent être réalisés et entretenus par Paganino, il lui accorde le droit de percevoir une taxe. Quant aux hommes de Lantosque, Utelle, Roccasparvière (Duranus) et Levens, comme les chemins seront faits au travers de leurs possessions, ils pourront, pour leur usage propre, l'emprunter gratuitement avec leurs bêtes et marchandises. Enfin, il précisait que les nobles vivant noblement et ne conduisant pas de marchandises seraient exemptés de péage.

La route muletière construite par Paganino dal Pozzo.

Paganino affirme que les muletiers «gagneraient une journée et davantage par voyage en montant et autant en descendant et chaque animal pourrait porter plus que sur un autre chemin». Une seule solution paraît envisageable, suivre le fond des gorges de la Vésubie.

Cette proposition correspond aux descriptions que nous fait FODÉRE dans son *Histoire ou statistique du département des Alpes-Maritimes* de 1803, description des vestiges qu'il a pu observer lors de sa mission dans la vallée⁵. Deux actes consulaires d'Utelle datant de 1842 et de 1846 confirment notre hypothèse. On y mentionne «*l'antica Strada detta di Paganini o Pagarini di cui esistono ancora delle muraglie*».

4 La traduction de ce document m'a été aimablement communiquée par monsieur J.-P. BOYER.

5 F.E. FODÉRE, *Histoire ou statistique du département des Alpes-Maritimes*, ADAM, CE4T3 : 4^e cahier, page 5 et 6^e cahier, pages 12 & 13.

Afin de vérifier les hypothèses énoncées, partons dans les gorges à la recherche des murailles qui se voyaient encore en 1842. Elles y sont toujours, au quartier Pagari, sur la rive gauche, en face de l'entrée sud du tunnel dit de Pagari.

Était-il possible qu'un chemin passe dans les gorges avant que la route n'y soit tracée ? Une réponse nous est donnée par les plans d'implantation du canal de la Vésubie, plans dressés en 1880 ; on y trouve le tracé d'un chemin en rive droite entre les vallons de Duranus et de l'Imberguet. Plus en amont, là où nous avons trouvé les murailles, le chemin est indiqué en rive gauche et correspond à ce que nous pouvons encore observer maintenant. Elles supportent un chemin large d'environ 1,4 mètre en partie taillé dans le rocher et qui s'élève en diagonale à flanc de falaise. L'ensemble constitue un ouvrage exceptionnel par sa dimension et le site dans lequel il a été intégré, de très hautes falaises verticales. Il permettait de sortir de la gorge en un lieu où elle forme une cluse très étroite sur plusieurs centaines de mètres. Les ingénieurs du XIX^e siècle ont évité cette cluse en perçant un tunnel parallèle à la vallée. Autres temps, autres moyens, autres solutions.

Paganino avait obtenu l'autorisation d'instaurer un péage sur sa route. Or, ce site est l'endroit idéal pour l'y installer, car la configuration des lieux ne permet pas de le contourner. Ce péage a dû donner son nom au quartier Pagari. C'était le lieu où on devait payer.

De ce point, on peut encore suivre un chemin qui longe la crête de la barre rocheuse puis qui disparaît dans la végétation en direction de Saint-Jean. La route devait ensuite remonter la vallée en direction du hameau de Figaret et donc passer la cluse de Saint-Jean. Le chemin qui la franchit en rive droite a-t-il été tracé par Paganino ? Le seul point que nous pouvons assurer est que cette nouvelle route devait bien atteindre Figaret qui appartenait alors à Lantosque, car il est écrit, dans la patente, que cette route passait sur le territoire de cette commune.

La première route carrossable.

En 1581 le comté de Tende fut incorporé dans les États du duc de Savoie. Charles-Emmanuel I^{er} initia alors une suite de travaux pour corriger le tracé en plusieurs endroits afin de rendre la route carrossable. Les gorges de Saorge furent percées dans les années 1613-1616. Mais la qualité de la réalisation ne fut pas à la hauteur des espérances et elle se révéla souvent impraticable.

La nécessité d'améliorer les routes, voire d'ouvrir une voie carrossable, se faisait de plus en plus pressante. On hésita longtemps entre un passage par la Roya ou par la Vésubie, cette dernière ayant pour avantage d'être la plus éloignée du royaume de France et de la république de Gênes. Le rapport établi par Pietro ARDUZZI en 1627 concernait la construction d'une route carrossable en Vésubie. Après de longues tergiversations, ce n'est qu'en 1780 que fut prise la décision de rendre vraiment carrossable la route de la Roya. Les travaux durèrent plusieurs années et ne furent achevés qu'à la veille de la Révolution française.

Les caravanes du sel n'empruntèrent alors plus que cette nouvelle route et l'antique route muletière de la Vésubie fut alors délaissée.

Alain OTHO, mars 2012.

Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-06.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 2012

Samedi 14 janvier 2012 à 9h30, salle paroissiale, 6 rue Caroline, 06100 NICE, sur convocation régulièrement notifiée du secrétariat de l'AGAM, les adhérents se sont réunis en assemblée générale annuelle ordinaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les adhérents ainsi que les mandataires dès leur entrée en séance.

Il en ressort que sur 370 membres de l'AGAM inscrits au 31 décembre 2011, 140 membres sont aujourd'hui présents ou régulièrement représentés :

Présents : 67
Représentés : 73
Total : 140 votants

Selon les statuts de l'AGAM, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer lorsqu'un quart au moins du total des membres de l'association, inscrits et à jour de leur cotisation lors de l'exercice échu, sont présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Président de séance : Patrick CAVALLO, président de l'AGAM.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU, membre du conseil d'administration.

L'assemblée générale est honorée de la présence de Gilles BOUIS, archiviste bibliothécaire du diocèse et président des archives paroissiales de France.

RAPPORT MORAL

Patrick CAVALLO commence par remercier tous les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils portent à l'AGAM dont on fête aujourd'hui les 30 ans d'existence. Il présente le bilan des activités de l'association pour l'année 2011 :

Les administrateurs de l'année 2011.

Les responsables des activités.

Les réunions et permanences.

Les relevés déposés par l'AGAM dans GeneaBank cette année.

Les relevés : fin 2011, la base de données de l'AGAM comprenait 785 496 actes. Il reste encore de nombreux registres à relever, à sauvegarder et à mettre à la disposition des généalogistes amateurs : toutes les bonnes volontés

sont les bienvenues pour effectuer des relevés.

Les manifestations auxquelles a participé l'association :
- dans les Alpes-Maritimes à Antibes, Biot, Venanson, La Gaude, Levens, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Nice au Rendez-vous des associations, Mouans-Sartoux au Festival du livre,
- en dehors du département à Mauguio (34), Istres (13), Nîmes (30), Lille (59).

La numérisation des fiches généalogiques : 98 377 fiches disponibles dans une base consultable par les adhérents et mise en ligne dans le Yahoogroupe.

Les médias : plusieurs reportages réalisés avec la participation de l'AGAM ont été présentés dans Nice-Matin, sur France 3 Côte d'Azur et France Bleu Azur.

Les formations diverses et leur réalisation avec en plus une formation pour les enfants de 6 à 12 ans.

Le bulletin trimestriel.

Le site web : 44 000 visiteurs du monde entier entre 2007 et 2011.

Le local de l'AGAM situé au MIN, maintenant équipé du téléphone et d'un accès Internet, accueille des réunions, permanences et formations.

Le projet BLEUETS soutenu par l'AGAM ainsi que les initiatives de cousinage :

Les patriarches de Falicon.

Les descendants des Fassi de Roquebillière et Pasquier d'Utelle.

La « Cousinade Rostagni-Ipert et alliés » de Breil.

La participation de l'AGAM à GeneaBank, GeneaNet et Generation Network (Ancestry).

Florent FASSI intervient pour présenter le projet Bleuets :

Ce projet, qu'il a initié il y a 3 ans, s'est spécialisé dans la recherche des Poilus de la guerre de 1914-18. À l'approche du centenaire du début du conflit, un groupe de 30 bénévoles de l'AGAM travaillent sur cet événement avec le projet Bleuets. L'objectif est de créer un relevé et une base documentaire des hommes «morts pour la France», constituant ainsi une source d'informations pour les familles et les généalogistes sur l'identité et le parcours militaire des Poilus décédés.

Le projet comporte 3 phases qui vont s'étaler sur 3 ans :

- Investigations :

Relevé de tous les monuments et plaques commémoratives ayant un lien avec la 1ère guerre mondiale.

Identifications par les actes de décès d'août 1914 à fin 1925, portant la mention « Mort pour la France ».

- Saisie informatique : deux bases de données.

Les Poilus des Alpes-Maritimes en croisant les relevés terrain avec les actes.

Les « migrants » originaires d'une autre région qui ont succombé de blessures ou de maladie dans un des hôpitaux du département.

- Présentation et diffusion de la base documentaire : le projet Bleuets va dans le prolongement des actions de l'AGAM qui, depuis 30 ans, sauvegardent et rendent accessible à tous notre patrimoine et notre histoire.

Des collectes seront faites pour retrouver photographies, cartes postales, correspondance, articles de presse, pour illustrer l'exposition de nos travaux.

Lors de journées généalogiques, nous pourrions personnaliser une exposition en ne présentant que les Poilus « morts pour la France » de la commune visitée.

Nous nous tiendrons aussi à la disposition des collègues et lycées pour des projets pédagogiques.

Patrick CAVALLO procède à la remise du prix Villers-Cotterêts de l'AGAM destiné à récompenser les adhérents méritants.

Le prix est attribué à :

Christian GABERT

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR

Mireille GHIGO

Mireille DELPIANO

Ces quatre adhérents, inscrits depuis longtemps à l'AGAM, participent activement au travail de l'association. Ils reçoivent un très beau diplôme élaboré, cette année, par Murielle CHARABOT artiste calligraphe à Mouans-Sartoux et membre de l'association.

Les objectifs 2012

Garder le cap dans les directions des années précédentes :

- journées généalogiques (organisation et animation),
- réunions pour échanger et rester à l'écoute des adhérents,
- dépouillements / numérisations,
- formations.

Maintenir le plan du projet Bleuets.

Poursuivre notre rapprochement vers les autres associations locales et préparer une rencontre généalogique début 2013.

Développer le groupe d'aide pour l'Italie.

Le rapport moral soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Georges ROLAND, trésorier de l'AGAM, présente le rapport financier.

- Le bilan financier 2011 est positif :

Dépenses : 11 599,60 euros ; Recettes : 15 815,33 euros.

- Budget prévisionnel 2012 :

Dépenses : 13 913,00 euros ; Recettes : 16 300,00 euros.

- Adhérents au 31/12/2011 : 370

Gabriel MAUREL a vérifié et approuvé les comptes de l'année 2011.

Le rapport financier soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidats sortants et rééligibles :

- Louise BETTINI

- Denis COLMON

- Bruno KOHLHUBER

- Alain OTHO

- Antoine SAVIN

Nouvelle candidature :

- Gabriel MAUREL

Soit 6 membres à élire au conseil d'administration.

Un vote est proposé à bulletin secret. Les suffrages sont recueillis les uns après les autres dans une urne et ensuite dépouillés.

Résultats : 140 votants – 139 suffrages exprimés – 1 abstention

- Louise BETTINI : 138 voix pour - réélue

- Denis COLMON : 137 voix pour - réélu

- Bruno KOHLHUBER : 130 voix pour - réélu

- Alain OTHO : 139 voix pour - réélu

- Antoine SAVIN : 116 voix pour - réélu

- Gabriel MAUREL : 137 voix pour - élu

Les six candidats présentés ont tous été élus ou réélus, à la majorité des suffrages exprimés, comme membres du conseil d'administration de l'AGAM.

Pour l'année 2012, le conseil d'administration de l'AGAM est ainsi composé : Louise BETTINI, Stéphanie CALVIERA-RAYER, Patrick CAVALLO, Denis COLMON, Florent FASSI, Bruno KOHLHUBER, Denise LOIZEAU, Gabriel MAUREL, Alain OTHO, Michèle PARENTE, Georges ROLAND et Antoine SAVIN. Soit 12 membres pour le Conseil d'administration de l'AGAM

QUESTIONS DIVERSES

Diverses questions ont été posées et après que le président y ait répondu, la séance a été levée à 12h. Elle a été suivie de la pause déjeuner : un repas typiquement niçois, joyeusement partagé entre 66 convives, au restaurant l'UNION, rue Michelet, pour fêter les 30 ans de l'AGAM.

14h30 – **Après-midi à thèmes** :

Fiches généalogiques numérisées par l'AGAM présentées par Denis Colmon.

GeneaBank par Florent Fassi.

(voir les bulletins de l'AGAM n°14 et 16)

Denise LOIZEAU

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de janvier 2012

RÉUNION aux A.D. du mercredi 25 janvier 2012. Samedi 11 février au MIN - 2 séances de formation Généatique 2012.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU

Présents : 22 adhérents AGAM

Absents excusés : Henri BUSQUET, Renée CRETIN, Jean-Baptiste GOIRAN, Colette HAMMERER, Françoise HOROWITZ, Michèle PARENTE, Robert WAGNER.

Programme :

- À 14h, accueil, entraide paléographique et accès à la bibliothèque.
- À 14h30, intervention de Paul de LAPEYRE DE BELLAIR : « la noblesse française, qu'est-ce que c'est ? »
- Puis le tour de table habituel.

EXPOSÉ

En préambule, Hélène LOCHEY explique comment, par sa famille de laboureurs, elle arrive à des ancêtres nobles qui ont participé aux croisades. Elle a consulté le répertoire des généalogies françaises imprimées d'Étienne ARNAUD à la bibliothèque Louis Nucéra ; c'est là qu'elle trouve des renseignements sur ses filiations nobles. En général, les familles notables et nobles sont recensées dans divers documents qu'il est possible de consulter aussi en ligne dans Gallica, la collection numérisée de la Bibliothèque nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>

La noblesse française, qu'est-ce que c'est ?

Par Paul de LAPEYRE DE BELLAIR.

Le texte de la conférence est accessible sur le site suivant : <http://cjoint.com/?BACp0N8ewiV>.

Elle est intégralement reproduite dans le corps de ce bulletin, pages 14 à 17.

INFORMATIONS

Samedi 14 janvier 2012 à 9h30, salle paroissiale, 6 rue Caroline à Nice, les adhérents de l'AGAM se sont réunis en assemblée générale annuelle ordinaire.

À cette occasion, et pour fêter les 30 ans de l'AGAM, Patrick CAVALLO notre président a remis le prix Villers-Cotterêts de l'AGAM à des adhérents méritants, inscrits depuis longtemps à l'AGAM et participant activement au travail de l'association : Christian GABERT, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Mireille GHIGO, Mireille DELPIANO. Ils ont été récompensés par un très beau diplôme élaboré par Murielle CHARABOT artiste calligraphe à Mouans-Sartoux et membre de l'association.

La réunion a été suivie d'un déjeuner typiquement niçois, joyeusement partagé par les adhérents et leurs invités dans un restaurant tout proche.

- le matin pour novices et débutants, de 9h à 12h, personnes débutant leur généalogie et ne sachant pas ou peu utiliser Généatique : comment démarrer, paramétrer le masque de saisie et les arbres, exporter un Gedcom...

- l'après-midi pour les non-débutants ou plus avancés, de 14h à 17h : utilisation des fonctions plus avancées, paramétrage des arbres, nouveautés des dernières versions... S'inscrire auprès de Stéphanie : sterayer@yahoo.fr

Jeudi 16 février à 9h au MIN - formation Nimègue par Michèle PARENTE destinée aux futurs releveurs et aux personnes curieuses de connaître ce logiciel de saisie, sans engagement de leur part. S'inscrire auprès de Michèle : parentemichele@yahoo.fr

Samedi 28 janvier au MIN - réunion spéciale Bleuets puis permanence / formations avec Florent FASSI.

Samedi 25 février au MIN - Permanence de Florent FASSI.

L'AGAM a eu les honneurs du journal Nice-Matin dans un article consacré à l'histoire des gens de Nice et de sa région. Mireille GHIGO a répondu à un appel lancé par Patrice MAGGIO grand reporter à Nice-Matin qui cherchait, en vue d'écrire un article, des personnages célèbres portant un nom répandu dans la région pour faire une étude de leur patronyme. Elle lui a envoyé une bibliographie et la liste des personnes célèbres qu'elle avait établie en 2008 : la famille SUE les cousins de KLEIN. Patrice MAGGIO a fait paraître un premier article, puis fin novembre, il a contacté l'AGAM pour le patronyme NOËL. Mireille a lu son article et a compris ce qu'il cherchait : elle lui a indiqué les TEISSEIRE avec un petit article. Le journaliste lui a répondu aussitôt qu'il allait écrire l'article et qu'ensuite il travaillerait sur les Pieds-Noirs.

Les TEISSEIRE : on peut lire l'article de Nice-Matin qui leur est consacré en ouvrant le lien ci-dessous :

<http://cjoint.com/?BACvrTgORQ9>

TOUR DE TABLE

Jacques ROUQUAIROL montre une curiosité : l'acte de décès d'une jeune fille tuée en 1733 par un loup à Montferrat, commune de l'Isère, au pied du massif de la Chartreuse. Puis un autre acte de Montferrat de 1757 : celui de la collection communale et celui de la collection départementale dans laquelle plusieurs actes sont manquants. La collection communale est souvent plus complète que la départementale qui en principe est une copie de la précédente. Ensuite, Jacques nous montre d'anciennes photos montages de son père et sa tante, enfants.

Anny CHIAMISA, après avoir trouvé un mariage dans les fiches généalogiques de l'AGAM, est à la recherche de l'acte notarié chez Maître BAUDOIN en 1832 à Nice.

Annie LEDAY attend la mise en ligne des registres de l'Aude.
Bruno KOHLHUBER organise une cousinade d'environ 300 personnes pour le 150^e anniversaire de la naissance de M. DUHOT originaire du Nord et le 120^e anniversaire de son mariage avec Mlle FOURNIER originaire de Normandie. Cette manifestation se déroulera le 3 novembre 2012 en région parisienne afin de centraliser les nombreux cousins venant de toutes les régions de France.

Janine DORDONNAT, adhérente AGAM, intéressée par le sujet de la noblesse par Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, est venue exceptionnellement aujourd'hui à la réunion après avoir pu se libérer de ses obligations.

Guy SIDLER apprécie et contribue souvent aux échanges d'informations du Yahoogroupe AGAM.

Eva VAN DIJK a trouvé qu'elle pouvait avoir des informations concernant la famille KAUFMANN dans Ancestry, mais l'AGAM n'a pas d'accès possible pour le moment.

Bernard ROUBEAU raconte une histoire concernant son arrière-grand-père maternel, le docteur Pierre CUREL médecin à Cagnes-sur-Mer. Voir l'article dans le bulletin, page 13.

Hélène LOCHEY montre des actes extraits des registres du

Puy-de-Dôme :

- un acte de naissance dans lequel un père désavoue sa paternité pour un garçon né en 1659.

- un autre acte daté de 1660, où il est question d'une fille bâtarde née et baptisée à la maison pour le danger de sa vie ; elle serait fille d'un curé, elle n'eut jamais ni parrain ni marraine, elle n'a jamais été présentée à l'église.

Dans le site des archives de la Loire, elle nous montre les surprenants petits dessins du curé de Noirétable - registres de baptême 1588-1605 - pages 6 et 73 - mais il y a des dessins tout au long du registre : http://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne

Denis COLMON a trouvé un site intéressant de l'IGN - les noms de lieux de France - glossaire de termes dialectaux : <http://www.ign.fr/adminV3/display/000/526/725/5267257.pdf>

Prochaine réunion à Nice mercredi 29 février 2012 : Hélène LOCHEY et Denise LOIZEAU présenteront leurs ancêtres imprévus.

La séance est levée à 17h30

Denise LOIZEAU

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de février 2012

RÉUNION aux A.D. du mercredi 29 février 2012.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU

Présents : 23 adhérents de l'AGAM

Absents excusés : Gilberte BIANCHINI, Henri BUSQUET, Anny CHIAMISA, Irène CORINO, Hélène CRUCIANI-RISSO, Bruno KOHLHUBER, Pierre LA BARRE, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Michèle PARENTE, Dominique ROCCA, Marc UGOLINI, Robert WAGNER.

Programme

- 14h : accueil, entraide paléographique et accès à la bibliothèque.
- 14h30 : Nos ancêtres imprévus par Hélène LOCHEY et Denise LOIZEAU.
- Puis le tour de table habituel.

EXPOSES

Les ancêtres imprévus de Hélène LOCHEY

Par sa famille de laboureurs, Hélène arrive à des ancêtres nobles qui ont participé aux croisades. Elle a consulté le répertoire des généalogies françaises imprimées d'Étienne ARNAUD à la bibliothèque Louis NUCÉRA où elle a trouvé des renseignements sur ses filiations nobles. En général, les familles notables et nobles sont recensées dans divers documents qu'il est possible de consulter aussi en ligne dans Gallica, la collection numérisée de la Bibliothèque

nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>

C'est ainsi qu'elle a fait une étude de son ancêtre Eudes CROISIER chevalier en 1259, fondateur de la communauté familiale agricole des Crouzier sur la commune de Montcombroux dans l'Allier. Il fait partie de la toute petite noblesse. Tenant un arrière-fief, Eudes CROISIER fut appelé au titre de l'arrière-ban d'Auvergne et participa à une ou deux croisades : la 7^e en 1248, et la 8^e en 1270, menées toutes deux par Saint-Louis.

Alfonse, comte de Poitiers, frère de Saint-Louis, disposait de quatre fiefs, dont celui d'Eudes CROISIER, chevalier, sur la paroisse de Varennes-sur-Allier. En 1271, il mourut sans héritiers et l'ensemble de ses terres revint au sire de BOURBON. Vers 1275, Agnès de BOURBON, fille d'Archambault IX, réunit à Chaveroches la sirie de BOURBON et concéda des terres aux CROISIER en reconnaissance de leurs bons et loyaux services au cours de la 7^e Croisade, voire la 8^e. Le fief d'Eudes CROISIER, chevalier, fit ainsi partie de ces terres possédées librement, en « franc-alieu », affranchies de dîmes et tailles.

Après la 8^e croisade s'ouvra une ère de paix au cours de laquelle beaucoup de petits seigneurs quittèrent le métier des armes et s'organisèrent en communautés familiales agricoles très présentes dans le centre de la France : « A même pot, au même feu ».

À cette époque, les terres étaient peu cultivées, la région du Bourbonnais couverte de bois et d'étangs était plutôt un lieu de chasse.

Les terres possédées au fur et à mesure des acquisitions par la communauté étaient en général distribuées en fonction des effectifs des foyers, puis mises en cultures. Les communautés qui les exploitaient en payaient le cens et les redevances.

Au fil des siècles, les CRO(I)ZIER acquièrent des terres relevant des fiefs voisins ; ainsi le fief de Montcombroux affermé par Jean et Benoist CROISIER à François JAMES, seigneur du lieu, représentait une superficie de 175 hectares environ. Toutes les terres achetées restaient dans la communauté et le domaine n'était pas morcelé par les successions. La communauté vivait en un régime d'économie domestique presque fermé. Le chef de la communauté jouissait d'une autorité considérable ; il avait un rôle juridique et social important puisqu'il représentait tous les membres des familles vivant sous sa responsabilité.

Tous les mariages étaient décidés par le maître dans l'intérêt de la communauté et se faisaient très souvent au sein même de la communauté ou dans les fiefs voisins.

La communauté des CROIZIER de Montcombroux fut dissoute par acte notarié le 10 janvier 1679, par devant Maître CHASSENAY notaire royal.

Armes des CRO(I)ZIER :

«D'or au rocher fleuri de 5 roses de gueules, tigées et feuillées de sinople sur une terrasse du mesme ; à la croix potencée d'azur brochant sur le tout».



Blason dessiné par Paul de LAPEYRE DE BELLAIR :

<http://cjoint.com/?BCmu4kAfUwm>

Selon la tradition orale familiale, un Charles CROISIER, chevalier, décéda lors de l'épidémie de peste qui frappa Saint-Louis et ses compagnons de croisade en 1270 devant Tunis. Aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, on rencontre parmi les CRO(I)ZIER un évêque, des prêtres, des religieux et religieuses, des avoués, des notaires royaux, des procureurs, un conseiller du roi et de nombreux propriétaires.

Sources :

- GeneaNet, relation avec plusieurs descendants des CROISIER.
- Adrien CROIZIER, l'un des nombreux descendants d'Eudes qui a étudié la généalogie de la communauté et publié un livre *Les CROIZIER* consultable aux AD 03 – Cote C 427.
- J. GIRAUD dans *Allier généalogie* n° 51 – 3^e trimestre 2000 – publication trimestrielle éditée par le Salon Généalogique

de Vichy et du Centre, 83 avenue des Célestins, Vichy 03200.

- A. BERNARD & C. GAGNON, *Le Bourbonnais*, Gallimard.
- Gallica : Recherches en ligne avec les différentes orthographes du patronyme, les lieux, etc. Gallica.bnf.fr
- Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais.
- G. SAFFROY, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France des origines à nos jours*..
- *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Allier antérieures à 1790* ... Tome 1^{er}, archives civiles, série A et B par CHAZAUD et Cie.
- A. de LA FAIGE et R. de LA BOUTRESSE, *Les fiefs du Bourbonnais* : Lapalisse, notes et croquis.
- *Annales bourbonnaises*, recueil mensuel historique, archéologique – volume 3.

L'ancêtre imprévu de Denise LOIZEAU

Par une lignée de propriétaires essentiellement, Denise est arrivée au XVI^e siècle, à la quinzième génération, à son ancêtre Jean RICHARDOT, président du Conseil privé d'Artois, conseiller d'État, chevalier et seigneur de Barly, issu d'une ancienne famille de l'aristocratie franc-comtoise et dont le portrait peint par VAN DYCK est exposé au Louvre à Paris : <http://cjoint.com/?BCmvhBLaPbR>

Jean RICHARDOT est né vers 1540 à Champlitte en Franche-Comté qui est alors, comme une grande partie de l'Europe, sous la domination de Charles Quint. Décédé le 3 septembre 1609, RICHARDOT est inhumé à Bruxelles dans la cathédrale Sainte-Gudule.

Fils de Guillaume GRUSSET et de Marie RICHARDOT, il prit le nom de sa mère en raison d'une estime particulière qu'il avait pour son oncle François RICHARDOT, célèbre évêque d'Arras, grand orateur qui prêcha lors des funérailles de l'empereur Charles Quint en 1558, et confesseur de Marguerite de Parme fille naturelle de Charles Quint.

Après avoir fait ses premières études à Besançon sous l'égide de son oncle qui ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions, Jean RICHARDOT se rendit en Italie où il poursuivit des études à Rome, puis il fréquenta les cours de l'académie de Padoue durant plusieurs années et après un doctorat en droit à l'université de Bologne, il revint dans sa famille en Franche-Comté et continua de s'appliquer avec ardeur à la jurisprudence et à l'histoire.

Le crédit dont jouissait son oncle l'évêque d'Arras le fit employer en Flandre et il parvint bientôt à la dignité de président du conseil privé des Pays-Bas.

Malgré les devoirs de sa profession, Jean RICHARDOT continua de cultiver les lettres et se lia d'une étroite amitié avec les savants, entre autres avec Juste LIPSE, philologue et humaniste, qui consentit à se charger de surveiller l'éducation de ses enfants.

RICHARDOT participa à différentes négociations importantes : À la signature du traité de Vervins en 1598 entre la France et l'Espagne, il mérita, par sa conduite dans cette affaire, l'estime et la bienveillance de Henri IV.

Il se rendit ensuite à Londres pour préparer le traité d'alliance entre le roi Jacques I^{er} et l'Espagne : le traité de Londres, signé le 18 août 1604, qui mit fin à 90 ans de guerre anglo-espagnole.

Les négociations du traité de Londres se déroulèrent dans la Somerset House, autrefois siège de la Royal Academy, c'est pour cela qu'il est souvent appelé les « Pourparlers de Somerset House ».

Le National Portrait Gallery, musée situé dans le centre de Londres, abrite les portraits d'importants personnages historiques britanniques. Certaines œuvres, telles que le portrait de groupe des participants à la conférence de Somerset House en 1604, dont Jean RICHARDOT, ont une grande valeur historique : <http://cjoint.com/?BCmvjhx9nQy>

Les plénipotentiaires du traité de Londres signé le 18 août 1604 sont :

- la délégation anglaise à droite: Thomas SACKVILLE (à côté de la fenêtre), Charles HOWARD, 1^{er} comte de Nottingham, Charles BLOUNT (8^e baron Mountjoy), Henry HOWARD, 1^{er} comte de Northampton et Robert CECIL.
- la délégation hispano-flamande à gauche: Juan de VELASCO (à côté de la fenêtre), Juan de TASSIS Y ACUÑA, Alessandro ROBIDO, Charles de LIGNE, Jean RICHARDOT et Louis VERREYCKEN.

Sources : Wikipédia – Gallica

TOUR DE TABLE

Eva VAN DIJK a trouvé, grâce à Guy SIDLER, des renseignements sur ses ancêtres KAUFMANN.

Christian GHIS fait des recherches à Liège en Belgique. Il a reçu un acte demandé moyennant paiement.

Par ailleurs, il a consulté un livre à la bibliothèque Nucera : *Nice et son Comté 1200-1580* dans lequel il a trouvé une liste de Niçois, dont son ancêtre Nicolin VIRELLO, qui défendaient la ville au moment du siège de Nice autour des enceintes de la ville en 1543 quand Catherine Ségurane, une bugadière, monta aux créneaux.

Ce livre rassemble des textes qui vont du XIII^e au XVI^e siècle, couvrant en fait un large Moyen âge et s'achevant dans le grand fracas du siège de 1543. Parmi eux, on trouvera les plus anciennes descriptions du paysage niçois et de la ville elle-même, mais aussi des récits de grands moments d'histoire aujourd'hui passés dans la mémoire collective, mais qu'on découvrira dans leur première fraîcheur. http://www.memoiresmillenaires.com/Nice_et_son_comte.html

Chantal COMAS a changé de branche pour ses recherches parce qu'elle était bloquée, mais dans ses nouvelles recherches dans le Beaujolais au XVIII^e siècle. Elle constate qu'il y a beaucoup de patronymes et de prénoms identiques. On lui fait remarquer que, bien souvent, les enfants prennent le prénom de leurs aînés adultes qui sont témoins à leur naissance.

Janine DORDONNAT commence depuis peu ses recherches

par Internet qui portent en ce moment sur Marseille, mais elle n'arrive pas à accéder au site des archives en ligne des Bouches-du-Rhône. On lui montre comment accéder au lien dans le site du CG13 à la page :

<http://www.archives13.fr/archives13/CG13/pid/478>

Registres paroissiaux et état civil : >> Lien vers le site externe 'Accéder aux registres paroissiaux et état civil'

Antoine SANT, depuis que les archives du Nord sont en ligne, a reconstitué la généalogie de son grand-père maternel dont l'arbre mesure 3,20 mètres de long.

Solange VIANO a été très intéressée par la formation Génétique qu'a faite Stéphanie Calviera-Rayer assistée de Marc UGOLINI.

Bruno PONCET, pendant six ans, a effectué un travail de recherches sur une période de 1364 à 1510 qu'il a soumis à un historien. D'autre part, il a un ancêtre «sergent à verge» au Châtelet de Paris puis l'année suivante échevin à Bourges. Un «sergent à verge» était l'huissier d'audience porteur d'une verge ou d'un bâton qui précédait la cour. L'échevin est un magistrat municipal sous l'ancien régime.

Françoise DUPONT recherche toujours ses ancêtres protestants qu'elle trouve parfois dans les registres paroissiaux. Les enfants protestants, autrefois, étaient en général baptisés par les prêtres. Dans l'acte de baptême d'un enfant protestant baptisé à l'église catholique en Ardèche en 1690, elle a trouvé cette formule : le parrain est assisté de son «lieutenant» et la marraine de sa «lieutenante».

Jacques ROUQUAIROL montre un acte datant de 1792 rédigé en calendrier grégorien pour l'année et républicain pour le jour et le mois. Et un autre acte de la période révolutionnaire comportant de nombreuses fautes d'orthographe.

Bernard ROUBEAU a été contacté par une «cousine» de GeneaNet qui lui a demandé de supprimer toute son ascendance. Par ailleurs, il a commandé par Internet des livres d'occasion sur les départements, il les a reçus pratiquement neufs.

Anne-Marie GRAC demande s'il peut y avoir une raison particulière pour qu'on baptise un enfant le jour de Noël. Il lui est répondu que le baptême est un sacrement, il marque l'entrée de l'enfant dans l'Église, il n'y a aucune raison particulière pour qu'on baptise un enfant le jour de Noël.

Colette BETTENFELD a terminé la saisie des relevés des villages de Touët-sur-Var et Thiery, elle va en commencer les corrections.

Colette organise le calendrier des prochains exposés :

- Mars : les routes du sel en Pays niçois par Alain OTHO.
 - Avril : comment saisir son arbre directement sur GeneaNet si l'on n'a aucun logiciel, ou mettre son arbre sur GeneaNet via un Gedcom par Denis COLMON..
 - Mai : la présence polonaise sur la Côte d'Azur par Jean-Pierre FOUCHY, écrivain, auteur du livre *Une Polka à Nice*.
- Denis COLMON, grâce à la mise en ligne de son arbre généalogique sur GeneaNet, a connu des cousins très proches. Il montre dans le site comment constituer sa liste d'ascendance

par la liste éclair et calculer la parenté entre cousins. Voir le blog de GeneaNet : comment visualiser toutes les branches issues d'un même patronyme.

Lorsqu'on possède un arbre généalogique bien fourni, il peut être très utile d'avoir besoin de visualiser rapidement toutes les branches issues d'un même patronyme : probabilité qu'il s'agisse de la même famille ou excellent moyen de visualiser d'éventuels implexes.

<http://blog.geneanet.org/index.php/post/2012/02/Comment-visualiser-toutes-les-branches-issues-d-un-meme-patronyme.html>

Prochaine réunion à Nice mercredi 28 mars 2012

La séance est levée à 17h30

Denise LOIZEAU

Compte-rendu des réunions & permanences d'Antibes et Biot

RÉUNION à Antibes à la Maison des associations du 11 février 2012.

La séance est animée par Mireille GHIGO assistée de Marc COTTERET.

Présents : M. ASTRE, A. FIXOT, D. MABILAT, D. HAMEL.

Nous nous retrouvons comme chaque mois avec plaisir et les informations, recherches de chacun s'échangent et donnent des pistes.

Mme GHIGO donne quelques informations de l'AGAM.

Mme A. FIXOT est venue avec 2 ordinateurs, l'ancien et le nouveau où M. COTTERET transfère ses données.

Mme D. HAMEL accumule les informations et attend des retours de courrier.

Mme D. MABILAT travaille sur la branche CHAGNON, attend des informations de son cousin et utilise soit Heredis soit GeneaNet, ce qui lui pose de nombreuses questions, gedcom, fusion de deux branches...

M. ASTRE découvre que ses données sur GeneaNet correspondent à ce qu'il a voulu, c'est-à-dire qu'il a sécurisé les informations récentes.

La séance se poursuit animée par M. GHIGO pour les recherches et M. COTTERET pour la partie technique.

RÉUNION à Antibes à la Maison des associations du 10 mars 2012.

La séance est animée par Mireille GHIGO assistée de Marc COTTERET.

Présents : M. CARBONNE, J. GUERPILLON, D. MABILAT, D. HAMEL, N. PRANDT.

Excusée : Mme A. FIXOT.

Les participants ont apporté de quoi travailler, soit leur portable qui, avec la connexion à Internet, permet d'aller sur de nombreux sites, soit leurs documents.

M. CARBONNE, nouvel adhérent, commence son arbre, une grande partie est en Italie et il attend des réponses. Il a une branche sur Lucéram. Pour l'instant, il travaille sur papier. Il repart avec des notes pour débutants.

Mme GUERPILLON a besoin qu'on l'aide à installer la mise à jour de Généatique.

Mme D. MABILAT travaille sur les CLERISSI CLERICI LEVAMIS sur Nice - St-Barthélémy et nous trouvons sur la base un LEVANUS.

Mme M. HAMEL a de nouvelles informations sur les TARNAUD avec le mariage d'un oncle qui épouse sa nièce plus jeune que lui de seulement 8 ans.

PERMANENCE à Biot, local de CCAS, du 19 janvier 2012.

Mme D. MABILAT a de très nombreuses questions à poser :

- comment enregistrer un acte sur Internet ;
- comment exporter ses données à partir de GeneaNet ;
- comment faire un gedcom ;
- comment fusionner deux branches ;
- comment classer ses documents.

PERMANENCE à Biot, local de CCAS, du 16 février 2012.

Présents : Mmes D. MABILAT et G. VERAN.

Mme D. MABILAT apprend comment faire un gedcom et travaille en parallèle sur Heredis et GeneaNet.

Mme G. VERAN a abandonné momentanément sa branche d'Isola et fait ses recherches sur les archives du 49 et du 56.

PERMANENCE à Biot, local de CCAS, du 15 mars 2012.

Mme D. MABILAT demande à Marc comment sauvegarder son travail sur disque externe.

Aujourd'hui, elle a beaucoup de fiches et cherche la meilleure solution pour les classer, noter celles qui sont complètes. Elle avance sur les CLERISSI, mais «tâtonne» beaucoup en raison des graphies quand elle travaille sur GeneaBank.

Marc COTTERET et Mireille GHIGO

Compte-rendu des réunions au MIN

Nouveau rythme dans notre local du MIN en ce début d'année.

En effet, le 4^e samedi de chaque mois ce n'est plus un rendez-vous, mais deux que je vous propose. Le matin est consacré soit au projet Bleuets ou aux formations dorénavant, et l'après-midi à une permanence «classique». Pour ce 1^{er} trimestre, 61 participants ont suivi ces différents ateliers.

Les matins des mois impairs, c'est le groupe Bleuets qui se réunit pour faire ensemble le point. Vous pouvez aussi nous joindre et échanger avec nous par téléphone au 09.50.73.13.63.

Le 28 janvier a été consacré à une présentation du projet aux nouveaux participants suite à l'assemblée générale et une démonstration de l'application informatique par Colette GRAZZI. Ce second rendez-vous a confirmé l'intérêt et la nécessité d'un tel échange pour notre groupe de travail. Cela démontre le dynamisme et l'engouement de cette équipe !

En février, l'initiation aux techniques de recherche de nos ancêtres poilus a une nouvelle fois suscité beaucoup d'intérêt de la part de ses participants. Le support et le



contenu avaient bénéficié des éléments recueillis dans le cadre du projet Bleuets.

Le 2^e volet « Mise en pratique, et techniques de recherche sur Internet » est prévu pour le 28 avril. Si vous n'avez pas participé au premier module, vous pouvez malgré tout nous rejoindre.

La permanence «classique» de l'après-midi a pris au fil des mois sa vitesse de croisière. Je tente de répondre au mieux à vos attentes et à résoudre vos petits soucis techniques.

La séance de janvier a été consacrée exclusivement à GeneaBank, celles de février et mars aux aides diverses sur les logiciels Heredis, Picasa... et recherches sur Internet. Les membres participants bénéficient ainsi d'une formation adaptée à leurs besoins.

Le nombre de places étant limité à 12, une inscription préalable est demandée soit par le lien sur le site de l'Agam dans la rubrique «News», ou via le lien Doodle que vous trouverez sur le Yahoogroup la semaine précédente.

Vous pouvez dès à présent m'indiquer les sujets que vous souhaiteriez aborder lors d'une prochaine initiation (florentagam@gmail.com).

Florent FASSI



Compte-rendu de la réunion aux A.D. de mars 2012

RÉUNION aux A.D. du mercredi 28 mars 2012.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU

Présents : 26 adhérents de l'AGAM

Absents excusés : Irène CORINO, Anne-Marie GRAC, Colette HAMMERER.

Programme

- À 14h : accueil, entraide paléographique et accès à la bibliothèque.
- À 14h30 : conférence par Alain OTHO, les routes du sel dans le Pays niçois.
- Puis le tour de table habituel.

INFORMATIONS

Louise BETTINI, secrétaire de l'association insiste pour qu'on lui écrive à l'adresse du secrétariat : secretariatagam@gmail.com et non à son adresse personnelle qu'elle ne consulte pas régulièrement. Il faudrait que chacun pense à lui faire part de tout changement d'adresse e-mail.

Il est important d'aller visiter régulièrement le site de l'AGAM pour avoir toutes les informations relatives à l'association : <http://www.agam-06.org/>

Elle informe que l'AGAM participe encore cette année à la manifestation BIOT ET LES TEMPLIERS qui a lieu du 30 mars au 1^{er} avril 2012. C'est un événement festif, culturel et historique, avec des animations, un défilé aux flambeaux, des conférences, un feu d'artifice, etc.

CONFÉRENCE

Les routes du sel dans le Pays niçois.

Par Alain OTHO.

Un résumé de la conférence figure en pages 19 à 21 dans le corps de ce bulletin.

TOUR DE TABLE

Guy SIDLER continue à aider Eva VAN DIJK à trouver ses ancêtres KAUFFMANN. Le mois dernier, il nous a expliqué de quelle façon il avait commencé les recherches. Puis il nous a envoyé un message comportant les détails de son cheminement et que nous reproduisons ici :

«Je continue à apporter mon aide à Eva. Pour la démarche que j'ai faite à PARIS, Eva avait pour point de départ le mariage d'un KAUFFMANN en 1933 dont le père se prénomme François qu'elle ne pouvait pas trouver. Son fils marié en 1933 était né en 1907 et, dans l'acte de naissance de ce dernier, j'ai constaté que François KAUFFMANN, le père, était âgé de 46 ans et sa femme se nommait Bastian : j'ai cherché dans les tables décennales de PARIS, dans tous les arrondissements, un mariage KAUFFMANN - BASTIAN en 1893-1902, mais rien, aussi, vu l'âge des époux, j'ai effectué les recherches sur 1884-1892, et comme il y a

de nombreux KAUFFMANN, j'ai opté pour la recherche de BASTIAN, du nom de l'épouse (chose possible dans les tables de PARIS), et j'ai eu de la chance, car j'ai trouvé, dès le 1^{er} arrondissement, le mariage KAUFFMANN-BASTIAN en 1884, donc toute la filiation et le départ pour de nouvelles recherches.

Dans cette recherche, comme dans toute recherche, la lecture des actes est très importante, j'ai bien noté toutes les informations et j'ai retrouvé ce François KAUFFMANN habitant Versailles dans les recensements de 1921, c'est donc une autre piste pour retrouver son décès.»

Pierre LA BARRE a cherché un ancêtre de son épouse, Jacques DUFLOZ marié à Barbe POUSSAVIN en 1714 en Savoie. Il a trouvé le mariage dans GeneaBank, puis il a eu l'acte par les archives de Savoie. D'après l'acte, le marié est originaire de Fécamp. Pierre suppose donc qu'il était un militaire libéré en Savoie à la fin de la guerre de Succession d'Espagne dont les traités de paix ont été signés à Utrecht en 1713. Dernièrement, la Seine-Maritime ayant été mise en ligne, Pierre a trouvé dans une table alphabétique une seule famille DUFLOZ (variantes : DUFLOZ, DUFLOT, DUFLO) dont il a pu remonter les ancêtres et ainsi trouver le Jacques DUFLOZ qu'il recherchait.

Denise LOIZEAU a repris l'information de Denis COLMON qui annonçait que la fiche de VIDAL Joséphine mariée à Nice le 27 novembre 1888 était la 111 111^e fiche généalogique numérisée à ce jour. L'équipe de numérisation se réunit chaque mardi après-midi (ou presque) depuis 30 mois pour numériser les fiches généalogiques de l'AGAM. Il faut ensuite les travailler, les reclasser, les diffuser sur le Yahoogroup et alimenter la base des fiches consultables par les adhérents, à leur demande, lors des réunions, permanences, formations, journées de généalogie, etc.

Les fiches concernent de nombreuses personnes françaises et étrangères habitant la région ou y résidant temporairement pendant la période 1850 et 1915.

Denise a trouvé, entre autres, une fiche de Meurthe-et-Moselle au nom de François Théodore VINOT né à Eply (54) décédé à Cannes en 1910. Au titre de l'entraide généalogique, elle a communiqué l'information à Genealor, le Yahoogroup de Lorraine. Une réponse comportant, grâce à l'information, toute une branche développée de François Théodore VINOT lui a été renvoyée par le groupe.

Par les fiches, Anny CHIAMISA a trouvé plusieurs de ses ancêtres.

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR continue à dessiner des blasons de sa famille directe, il en a environ 450.

Jacques ROUQUAIROL a découvert dans un registre paroissial de Montferrat, vers 1750, le reçu de l'achat d'une chasuble que le curé avait commandée à Lyon et qu'il était allé chercher en empruntant la diligence. Sachant que la diligence parcourait environ 3 km à l'heure à cette époque,

il lui a donc fallu, compte tenu des temps d'arrêt, 3 jours pour couvrir la distance.

Par ailleurs, Jacques fait remarquer qu'autrefois les femmes étaient à peine mentionnées dans les actes de naissance.

Christian BAUDELLOT a été contacté par une personne ayant, comme lui, son arbre sur GeneaNet parce qu'ils ont des ancêtres communs. Elle lui a donné une branche qu'il n'avait pas, ce qui lui a permis de remonter 6 générations en une seule fois.

Robert WAGNER profite de son passage dans la région pour venir assister à la réunion. Il travaille toujours sur sa branche COUDAL : il a trouvé la naissance de sa grand-tante en 1880 à Mustapha en Algérie dont il n'a pas trouvé encore le décès ; et vers 1887 son arrière-grand-père a demandé par deux fois d'obtenir une concession qui lui a été refusée.

Le GAMT a établi une liste des concessions : <http://www.genealogie-gamt.org/>

Pour l'état civil, il faut chercher dans le site de l'ANOM : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=ALGERIE>

Christian GHIS revient sur les renseignements qu'il a donnés le mois dernier à propos d'une liste de Barbets exécutés par les troupes françaises que l'on trouve dans le livre de Joseph ANDRÉ *Nice 1792-1814* publié par France Europe Editions. Cet ouvrage est à la bibliothèque municipale NUCERA. On devrait le trouver à la librairie LA SOURCE, rue Bonaparte, peut-être à la FNAC, et dans d'autres librairies de NICE, qui vendent des ouvrages sur l'histoire locale.

Plusieurs sites sur Internet traitent des Barbets et du Barbetisme. Wikipedia précise : «un mouvement d'opposition à l'intégration du Comté de NICE à la France révolutionnaire [...] apparu en 1793».

Il existe plusieurs ouvrages traitant des Barbets, notamment celui de Michel LAFELICE, *Barbets ! - Les résistances à la domination française dans le pays niçois (1792-1814)*.

Dans le site de l'association AMONT, on trouve une série d'articles qui donnent des explications sur ce mouvement : http://amontcev.free.fr/les%20barbets_1.htm puis voir Barbets-2 et Barbets-3.

Autre information : On trouve des avis de décès survenus dans la région, à la fin du XIX^e siècle et au XX^e dans les

journaux : Le Petit Niçois, le Phare du Littoral, l'Eclaireur de Nice et du Littoral.

Thierry ADAM, lui aussi, profite de son passage dans les Alpes-Maritimes, pour venir assister à la réunion. Ses dernières recherches portent sur une famille originaire de la région de Roquestéron, celle d'Honoré ARNAUD, né à Biot, entrepreneur de travaux ayant fait fortune à Dunkerque, devenu grand architecte de Louis XIV et dont on trouve l'histoire dans Gallica <http://gallica.bnf.fr/?lang=FR>

Louise BETTINI commence des relevés sur l'Italie, elle continue Falicon. Autant que possible, elle intervient dans les manifestations de l'AGAM.

Guy SIDLER travaille beaucoup au projet Bleuets avec Florent FASSI pour regrouper toutes les informations des *morts pour la France* de Nice et du département.

Eva VAN DIJK progresse beaucoup dans sa généalogie KAUFFMANN grâce à l'aide de Guy SIDLER.

Anny CHIAMISA a vu que Denis COLMON avait mis en ligne des fiches généalogiques RIBERI dans le Yahoogroup, elle va faire des recherches dans le lot de ces fiches.

Hélène et Alain NOUGUIER ont assisté à la formation Nimègue. Ils ont choisi La Turbie pour commencer à faire des relevés, ils en ont déjà fait une cinquantaine.

D'autre part, Alain intervient sur la vitesse des transports «avant le train». Les explications qu'il nous a données en se servant soit de la tradition orale familiale, soit de ce qu'il a lu figurent dans un article page 19 de ce bulletin.

Jacqueline COLMON est toujours dans ses recherches, elle rappelle aux adhérents qu'une partie de l'état civil du Finistère est en ligne depuis peu.

Alain OTHO travaille avec Stéphanie CALVIERA-RAYER à l'élaboration du bulletin trimestriel de liaison de l'AGAM. Il remercie les membres de l'association qui contribuent à ce journal par l'envoi d'articles. Il insiste sur la nécessité de citer ses sources lorsqu'il en existe.

Annie LEDAY a apporté un acte de naissance de 1840 dans la Sarthe qu'elle a du mal à lire et que l'assistance déchiffre avec elle.

Prochaine réunion mercredi 25 avril 2012

La séance est levée à 17h15

Denise LOIZEAU



